



Bulletin Officiel

N° 5734 Vendredi 16 Novembre 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE 2

AVIS DES SOCIETES

EMPRUNT OBLIGATAIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING « CIL 2018-1 » 3-7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE – BTK - 8-13

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2018 SUBORDONNE 14-20

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

UNIFACTOR 2018 21-24

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES – SAH - 25

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

26-27

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

- SICAV BH OBLIGATAIRE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-SA

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-SA

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-SA

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« CIL 2018-1 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **26 avril 2018** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2018, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **9 octobre 2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de cinq (5) Millions de Dinars susceptible d'être porté à quinze (15) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2018/1 » comme suit :

- Montant : **5** Millions de Dinars susceptible d'être porté à **15** Millions de Dinars ;
- Durée : **5** ans ;
- Taux : **10,6%** et/ou **TMM+2,5%** brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Renseignements relatifs à l'opération :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2018-1 »

Montant : 5 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 15 000 000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Un taux fixe de 10,6% brut par an et/ou variable TMM+2,5%, ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois d'octobre 2017 au mois de septembre 2018) majorée de 2,5%.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,6% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : 2,5% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2018-1 » seront émises sur une durée de 5 ans:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,643 Années.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

- Suite -

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17 janvier 2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **17 janvier 2019**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17 janvier 2024**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17 Janvier 2020**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13 novembre 2018** et clôturées au plus tard le **17 janvier 2019**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (**15.000.000 DT**) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **150 000** obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **15.000.000** dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17 janvier 2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11 février 2019**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13 novembre 2018** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **12 Juillet 2018**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **23 Octobre 2018**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **CIL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt «**CIL 2018-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 18-1011 en date du 29 Octobre 2018, du document de référence « CIL 2018 » enregistré par le CMF sous le n° 18-006 en date du 09 Octobre 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2019.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de la Compagnie Internationale de leasing « CIL » relatifs au quatrième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**

**BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE
BTK – GROUPE BPCE**

Société Anonyme au capital de 200 000 000 Dinars
Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V- 1001- TUNIS
Registre de Commerce : B 152691996
Tél. : 71 204 000 Fax : 71 343106

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
«Emprunt Subordonné BTK 2018-1»**

**De 10.000.000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15.000.000 de dinars
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

1 - Décisions à l'origine de l'emprunt

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTK, réunie le 19 Juillet 2018, a décidé d'émettre au cours des exercices 2018 et 2019, un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés pour un montant total maximum de 50 millions de dinars à réaliser en une ou plusieurs tranches et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités, les conditions et accomplir les formalités nécessaires à l'émission de ces emprunts.

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 octobre 2018, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné pour un montant maximum de 30 millions de dinars en une ou plusieurs tranches sans recours à l'appel Public à l'Epargne aux conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux d'intérêts au choix de l'investisseur :
 - Taux Variable : Entre TMM+3% et TMM + 3,5% brut maximum l'an.
 - Taux Fixe : Entre 10,5% brut l'an et 11,0% brut maximum l'an.
 - Date prévue pour la clôture des opérations de souscription : 31 décembre 2018

Le Conseil d'Administration a également délégué tout pouvoir au Directeur Général de la BTK pour fixer les modalités et les conditions de chaque tranche de l'émission de l'emprunt obligataire en fonction des conditions du marché.

A cet effet, la Direction Générale a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 10 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15 millions de dinars selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	Taux Fixe : 10,5% Taux Variable : TMM + 3,00%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année

- Suite -

2-Renseignements relatifs à l'opération

Montant : L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné BTK 2018-1 » est d'un montant de 10 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15 000 000 de dinars divisé en 100 000 obligations susceptibles d'être portées à 150 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier - CMF.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **26/10/2018** et clôturés au plus tard le **31/12/2018**.

Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (15 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit un maximum de 150 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **31/12/2018** et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

But de l'émission : L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2018-1» permettra à la banque de disposer d'une ressource longue pour financer les projets d'investissement des PME.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la Banque de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°2018-06 du 5 juin 2018 relative aux normes d'adéquation des fonds propres applicables aux Banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3-Caractéristiques des titres émis

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance ci-dessous). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt Subordonné BTK 2018-1 »

Nature des titres : Titres de créance

- Suite -

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances ci-dessous)

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF- Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/12/2018**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **31/12/2018** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,0%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **décembre** de l'année N-1 au mois de **novembre** de l'année N.
- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **10,5%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/12/2023**.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

- Suite -

Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 décembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/12/2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,189%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,5% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

- **Durée totale :** Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** La durée de vie moyenne pour l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2018-1» est de 3 ans.
- **Duration :** La duration pour les présentes obligations de cet emprunt subordonné est de 2,777 années.

Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt **ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés**.

Cessibilité des obligations : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés**.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

- Suite -

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 4 août 2014 sous le numéro 14/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Domiciliation de l'emprunt : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2018-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF- Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférentes.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées : Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.

- Suite -

FACTEURS DE RISQUES SPECIFIQUES LIES AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) **telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**.

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième et au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement, après le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligataire Subordonné
« TL 2018 Subordonné »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **01/06/2017** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **27/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TL 2018 Subordonné** » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars aux conditions suivantes :

- Montant : 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT ;
- Taux variable : TMM + 2,20% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum ;
- Taux fixe : 7,80% brut l'an au minimum et 9% brut l'an au maximum ;
- Durée : de 5 à 10 ans.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du **28/08/2018** a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT ;
- Taux variable : TMM + 2,20% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum ;
- Taux fixe : 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum ;
- Durée : de 5 à 10 ans.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et les durées à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 10,60% et/ou TMM+2,70% sur 5 ans.
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM+3,00% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « TL 2018 Subordonné » est d'un montant de **20 Millions de dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars**, divisé en 200 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 300 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TL 2018 Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **29/10/2018** et clôturées au plus tard le **17/01/2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2019**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/01/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/01/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **29/10/2018** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques

- Suite -

n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt** : «TL 2018 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/01/2019**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **17/01/2019** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées «TL 2018 Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
 - Taux fixe : Taux annuel brut de 10,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/01/2024** pour la catégorie A et le **17/01/2026** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 janvier** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17/01/2020**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/01/2020** et le premier remboursement en capital aura lieu le **17/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,60%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

Catégorie A : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2018 à titre indicatif, qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,889%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,70% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Catégorie B : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2018 à titre indicatif, qui est égale à 6,189% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,189%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «**TL 2018 Subordonné**» sont émises selon deux catégories :

- Suite -

- ✓ une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643 années** pour la catégorie A et **4,037 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11/10/2018 sous le n°18-007. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **13 décembre 2017**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F2 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB- (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 septembre 2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

- Suite -

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TL 2018 subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE VALEURS**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné «**TL 2018 subordonné**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «TL 2018 subordonné» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- Suite -

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/10/2018 sous le numéro 18-1009, du document de référence « TLF 2018 » enregistré par le CMF en date du 11/10/2018 sous le n°18-007 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre et au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement, après le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre et au quatrième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2018 et le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« UNIFACTOR 2018 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'UNIFACTOR réunie le **22/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total ne dépassant pas les 150 millions de dinars dans un délai de cinq années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/04/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars d'une durée de 5 ans aux taux suivants :

- Taux variable : TMM+2,5% ;
- Taux fixe : 8,45%.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du 24/07/2018 a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux variable : TMM + 2,5% ;
- Taux fixe : 9,25%.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «UNIFACTOR 2018 ».

Montant : 20 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt « UNIFACTOR 2018 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,25% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

✓ Taux fixe

Taux annuel brut de 9,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

✓ Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,25%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,845%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,345%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des Catégories A et B du présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,682** années.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018**, et ce, même en cas de prorogation de cette date

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes les catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2023** pour toutes les catégories.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/09/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **30/11/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/11/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/12/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10/09/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **UNIFACTOR 2018** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 03/08/2018, la note à long terme «BB (tun)» à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 » objet de la présente note d'opération.

- Suite -

Cotation en bourse :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société UNIFACTOR s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « UNIFACTOR 2018 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

UNIFACTOR s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1004 en date du 20/08/2018, du document de référence « Unifactor 2018 » enregistré par le CMF sous le n°18-005 en date du 20/08/2018, des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

La note d'opération et le document de référence « UNIFACTOR 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de UNIFACTOR – Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 Tunis; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de UNIFACTOR : www.unifactor.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 d'Unior Factoring seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 31/08/2018 et le 31/10/2018.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES

Siège social : 5, Rue 8610 ZI Charguia 1 – 2035- Tunis Carthage-

La Société d'Articles Hygiéniques (SAH) porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 19/10/2018 a décidé d'augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves de **3 174 692 dinars** et ce, par l'émission de **3 174 692 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune, à raison d'Une (01) action nouvelle pour Dix huit (18) actions anciennes avec (17) rompus.

Suite à cette augmentation, le capital de la Société d'Articles Hygiéniques (SAH) passera ainsi de **57 144 473 dinars** à **60 319 165 dinars**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

- ✓ Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2018**.

Cotation en bourse :

- ✓ Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du **03/12/2018**.
- ✓ Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **03/12/2018**, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.
- ✓ La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des 17 droits d'attribution rompus.

Prise en charge par la TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **03/12/2018**.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	177,852	177,877		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	120,980	120,998		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	102,980	102,993		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	106,084	106,101		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	106,377	106,392		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	-	100,525	100,541		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
7	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,868	15,870		
8	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	115,982	115,996		
9	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,132	1,133		
10	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	104,724	104,740		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
11	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,633	1,635		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
12	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	43,009	43,014		
13	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	58,085	58,091		
14	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	126,465	126,530		
15	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	119,394	119,617		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
16	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	151,314	151,963		
17	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	561,064	563,306		
18	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	129,532	130,168		
19	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	135,631	136,054		
20	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	133,305	133,672		
21	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	112,578	113,100		
22	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	117,220	117,812		
23	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	170,685	171,486		
24	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	97,723	97,868		
25	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	108,325	108,548		
26	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	168,039	168,484		
27	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	147,149	147,663		
28	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	109,481	109,889		
29	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	119,175	119,790		
30	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	23,036	23,054		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2261,402	2254,398		
32	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	130,721	129,804		
33	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	163,303	163,231		
34	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	194,156	193,425		
35	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	18,666	18,543		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 **	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	en dissolution	en dissolution		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,850	2,834		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,469	2,459		
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,232	1,226		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,159	1,159		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,164	1,164		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,157	1,158		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	125,117	124,953		
44	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	126,861	126,621		
45	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1036,800	1113,761	1106,233		
46	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	11,464	11,403		
47	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	10,811	10,738		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
48	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	108,736	108,750
49	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	102,849	102,859
50	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	105,115	105,129
51	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	103,171	103,185
52	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	104,712	104,728
53	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	107,417	107,429
54	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	105,172	105,188
55	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	101,843	101,855
56	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	103,597	103,606
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	104,759	104,773
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	103,478	103,491
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	107,392	107,408
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	105,179	105,191
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	103,871	103,881
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	103,354	103,369
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	104,485	104,496
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	103,197	103,213
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	104,213	104,228
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	105,553	105,566
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	103,235	103,250
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	103,105	103,118
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	105,765	105,777
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	102,597	102,608

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,650	10,652
72	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	103,611	103,622
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	103,971	103,988
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	105,134	105,148
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,449	10,453
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
76	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	-	100,338	100,423
SICAV MIXTES								
77	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	59,772	59,974
78	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
79	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	101,852	102,068
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,565	18,587
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	310,109	309,935
83	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,258	30,415
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2456,849	2464,413
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	77,147	77,253
86	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,590	57,603
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	117,820	118,207
88	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	103,744	104,234
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	10,798	10,799
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	11,472	11,502
91	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	14,788	14,799
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	14,125	14,216
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	16,093	16,144
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	13,899	13,924
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	158,415	159,196
96	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	147,842	148,395
97	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	8,922	8,935
98	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	124,244	124,486
99	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	87,652	88,142
100	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	90,010	90,508
101	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	99,552	99,703
102	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	110,622	111,267
103	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	96,428	96,497
104	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,214	10,233
105	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	100,921	101,371
106	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	162,679	162,819
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	112,142	112,559
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	111,323	112,295
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	121,766	122,123
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	206,263	206,844
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	187,935	187,536
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	163,890	163,723
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	23,279	23,645
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	148,343	146,794
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	130,292	128,240
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9260,148	9214,328
117	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	77,161	76,945
118	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1056,468	1052,258
119	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6042,553	6015,358
120	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5278,436	5242,676
121	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	93,852	92,832
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	-	-	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	120,751	121,120
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 104,108	12 062,623

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le changement d'adresse du siège social de la société « CITY CARS », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennachim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
46. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
47. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510

58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
41	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

54	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 (2)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(3)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) initialement dénommée LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total du bilan de 120.325.894 Dinars , un actif net de 119.704.844 Dinars et un bénéfice de la période de 1.821.423 Dinars.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE », comprenant le bilan au 30 Septembre 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Septembre 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV BH OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôts.

✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie :

- 10,98% de son actif en titres émis ou titres garantis par « AMEN BANK »,
- 10,41% de son actif en titres émis ou titres garantis par « ATL »,
- 11,31% de son actif en titres émis ou titres garantis par « BNA »,

Ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 20,38 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 31 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN
ARRETE AU 30/09/2018
(Unité : En Dinars)

	Notes	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	86 536 860	80 079 129	78 601 588
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 911 278	1 828 107	1 846 366
b - Obligations et Valeurs assimilées		84 625 582	78 235 877	76 754 344
c - Autres Valeurs		0	15 145	878
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		33 424 269	70 571 952	64 289 350
a - Placements monétaires	3-3	8 907 866	33 768 802	25 345 966
b - Disponibilités		24 516 403	36 803 150	38 943 384
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	364 765	383 722	807 734
AC 4 - Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		120 325 894	151 034 803	143 698 672
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	150 091	170 781	173 705
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	470 959	787 393	452 273
TOTAL PASSIF		621 050	958 174	625 978
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-6	114 995 180	145 165 464	136 824 100
CP 2 - Sommes distribuables		4 709 664	4 911 165	6 248 594
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		294	817	770
b - Sommes distribuables de la période		4 709 370	4 910 348	6 247 824
ACTIF NET		119 704 844	150 076 629	143 072 694
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		120 325 894	151 034 803	143 698 672

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2018
(Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 268 175	3 496 262	1 082 727	3 837 669	4 909 420
a - Dividendes		0	78 123	0	168 464	168 464
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		1 268 175	3 418 135	1 082 431	3 667 981	4 739 638
c - Revenus des autres valeurs		0	4	296	1 224	1 318
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	733 795	2 343 101	897 056	2 590 626	3 597 731
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 001 970	5 839 363	1 979 783	6 428 295	8 507 151
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	149 506	450 933	170 195	556 166	728 989
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 852 464	5 388 430	1 809 588	5 872 129	7 778 162
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0	0	0	0	0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	53 919	156 724	171 537	522 250	696 054
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 798 545	5 231 706	1 638 051	5 349 879	7 082 108
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-605 591	-522 336	-182 628	-439 531	-834 285
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 192 954	4 709 370	1 455 423	4 910 348	6 247 824
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		605 591	522 336	182 628	439 531	834 285
* Variation des +/- values potentielles sur titres		22 878	-13 224	100 896	-22 538	-4 279
* +/- values réalisées sur cession des titres		0	0	-75 489	-89 692	-89 692
* Frais de négociation des titres		0	0	-898	-37 331	-37 331
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 821 423	5 218 482	1 662 560	5 200 317	6 950 806

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 juillet au 30 Septembre 2018

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	1 798 545	5 231 706	1 638 051	5 349 879	7 082 108
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	22 878	-13 224	100 896	-22 538	-4 279
c - +/- values réalisées sur cession de titres	0	0	-75 489	-89 692	-89 692
d - Frais de négociation de titres	0	0	-898	-37 331	-37 331
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	0	4 971 483	0	6 118 261	6 118 261
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	17 707 883	93 857 684	21 352 314	108 577 625	134 360 560
* Capital	17 404 800	91 560 300	21 086 400	106 123 300	131 331 100
* Régularisation des sommes non distrib.	-272 711	-1 426 139	-330 080	-1 582 548	-1 974 126
* Régularisation des sommes distrib.	575 794	3 723 523	595 994	4 036 873	5 003 586
b - Rachats	34 467 107	117 472 533	29 410 850	149 495 361	184 032 719
* Capital	33 814 700	113 719 000	29 088 100	145 300 500	178 999 100
* Régularisation des sommes non distrib.	-529 019	-1 769 143	-455 916	-2 157 350	-2 680 106
* Régularisation des sommes distrib.	1 181 426	5 522 675	778 666	6 352 211	7 713 725
VARIATION DE L'ACTIF NET	-14 937 801	-23 367 850	-6 395 976	-41 835 679	-48 839 614
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	134 642 645	143 072 694	156 472 605	191 912 308	191 912 308
b - En fin de période	119 704 844	119 704 844	150 076 629	150 076 629	143 072 694
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 332 246	1 389 734	1 554 659	1 866 414	1 866 414
b - En fin de période	1 168 147	1 168 147	1 474 642	1 474 642	1 389 734
VALEUR LIQUIDATIVE	102,474	102,474	101,772	101,772	102,950
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,54%	5,22%	4,43%	4,20%	4,29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Unité en Dinars)

1- Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV BH OBLIGATAIRE ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2-3 Evaluation des autres valeurs du portefeuille titres et des placements monétaires.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à **86 536 860** Dinars, contre un solde de **80 079 129** Dinars au 30/09/2017. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2018 se détaillent ainsi :

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.18	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
Titres de l'Etat		500 000,000	512 295,890	0,43%	0,43%	
BTA 5,50% MARS 2019	500	500 000,000	512 295,890	0,43%	0,43%	
Obligations de sociétés		81 894 741,550	84 113 286,517	69,90%	70,27%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	20 000	799 460,000	799 555,540	0,66%	0,67%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	15 000	599 608,846	599 699,099	0,50%	0,50%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	5 000	199 405,186	199 435,271	0,17%	0,17%	-
AMEN BANK SUB 2010	40 000	1 866 337,143	1 875 045,626	1,56%	1,57%	-
AMEN BANK SUB 2011-1	40 000	1 200 000,000	1 200 802,192	1,00%	1,00%	-
AMEN BANK SUB 2010	35 000	1 633 240,000	1 640 859,923	1,36%	1,37%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	40 000	3 200 000,000	3 362 970,302	2,79%	2,81%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 154 849,315	2,62%	2,64%	-
ATB SUB 2017	37 500	3 750 000,000	3 882 601,644	3,23%	3,24%	-
ATL 2015-1	20 000	1 600 000,000	1 622 023,014	1,35%	1,36%	BBB
ATL 2013/1	10 000	400 000,000	409 657,863	0,34%	0,34%	BBB
ATL 2013-2	5 000	300 000,000	315 149,589	0,26%	0,26%	BBB
ATL 2014-2	10 000	200 000,000	204 260,821	0,17%	0,17%	BBB
ATL 2014-3	5 000	200 000,000	207 795,726	0,17%	0,17%	BBB
ATL 2016-1	30 000	3 000 000,000	3 048 920,548	2,53%	2,55%	BBB
ATL 2017-1	50 000	5 000 000,000	5 170 958,904	4,30%	4,32%	BBB
ATL 2018-1 (B) TV	10 000	1 000 000,000	1 013 686,830	0,84%	0,85%	BB

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.18	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
ATL SUB 2017	5 000	500 000,000	530 301,369	0,44%	0,44%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	600 000,000	632 697,863	0,53%	0,53%	-
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	200 000,000	203 423,781	0,17%	0,17%	BB+
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	200 000,000	203 724,274	0,17%	0,17%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	400 000,000	410 794,082	0,34%	0,34%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	240 000,000	251 341,150	0,21%	0,21%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-1	20 000	2 000 000,000	2 023 441,096	1,68%	1,69%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 5 ANS	5 000	400 000,000	414 218,521	0,34%	0,35%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	5 000	500 000,000	518 237,808	0,43%	0,43%	BB+
BH 2009	75 000	4 035 050,000	4 163 480,181	3,46%	3,48%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	855 000,000	867 105,863	0,72%	0,72%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	570 000,000	579 277,126	0,48%	0,48%	-
BH SUB 2015	5 000	200 000,000	204 054,794	0,17%	0,17%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	50 000	5 000 000,000	5 144 079,167	4,28%	4,30%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	700	70 000,000	72 017,108	0,06%	0,06%	-
BNA SUB 2009	25 000	999 550,000	1 020 483,330	0,85%	0,85%	-
BNA SUB 2017-1	40 000	4 000 000,000	4 084 725,479	3,39%	3,41%	-
BNA SUB 2017-1	24 000	2 400 000,000	2 450 835,288	2,04%	2,05%	-
BNA SUB 2018-1 TV	10 000	1 000 000,000	1 009 136,728	0,84%	0,84%	-
BNA SUB 2018-1 TV	50 000	5 000 000,000	5 045 683,638	4,19%	4,22%	-
BTE 2009	30 000	300 000,000	300 552,329	0,25%	0,25%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	140 000,000	140 288,538	0,12%	0,12%	-
BTE 2011	10 000	200 000,000	207 505,027	0,17%	0,17%	-
BTK 2009 (C)	15 000	699 600,000	722 281,641	0,60%	0,60%	-
CHO2009	7 000	175 000,000	183 504,504	0,15%	0,15%	BIAT
CHO-2009	2 000	50 000,000	52 106,902	0,04%	0,04%	BIAT
CIL 2013/1	5 000	100 000,000	104 587,398	0,09%	0,09%	BBB-
CIL 2014-2	3 000	120 000,000	124 877,326	0,10%	0,10%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	200 000,000	203 621,698	0,17%	0,17%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	180 000,000	190 140,756	0,16%	0,16%	BBB-
CIL-2016-2	5 000	400 000,000	414 991,781	0,34%	0,35%	BBB-
CIL 2017-1	3 000	240 000,000	243 837,896	0,20%	0,20%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	300 000,000	306 805,479	0,25%	0,26%	BBB-
AMEN BANK SUB 2008	7 500	375 000,000	382 537,274	0,32%	0,32%	-
ATTIJARI LEASING SUB 2014	5 000	400 000,000	418 956,712	0,35%	0,35%	B+
HL 2013/2	5 000	300 000,000	310 390,685	0,26%	0,26%	BB
HL 2014-1	6 000	480 000,000	507 572,252	0,42%	0,42%	BB-
HL 2015-1	10 000	400 000,000	410 396,055	0,34%	0,34%	BB
HL SUB 2015-1 (A)	5 000	300 000,000	315 736,110	0,26%	0,26%	B
HL 2015-2	5 000	300 000,000	309 406,356	0,26%	0,26%	BB
HL 2016-1	20 000	1 200 000,000	1 219 114,521	1,01%	1,02%	BB
HL 2016-2	20 000	2 000 000,000	2 105 641,644	1,75%	1,76%	BB
HL 2017-1 (A)	5 000	400 000,000	415 626,959	0,35%	0,35%	BB
HL 2017-1 (B)	5 000	500 000,000	520 044,384	0,43%	0,43%	BB
HL 2017-3	15 000	1 500 000,000	1 567 265,754	1,30%	1,31%	BB
HL SUB 2018-1 (A) TV	7 500	750 000,000	766 811,369	0,64%	0,64%	B+
HL SUB 2018-1 (A) TV	10 000	1 000 000,000	1 022 415,158	0,85%	0,85%	B+
ML SUB 2018-1 (A) TV	4 500	450 000,000	462 632,117	0,38%	0,39%	BB
ML SUB 2018-1 (A) TV	20 000	2 000 000,000	2 056 142,746	1,71%	1,72%	BB
MODERN LEASING 2012	25 000	1 000 000,000	1 032 054,794	0,86%	0,86%	A-
SERVICOM 2016	5 000	500 000,000	504 493,150	0,42%	0,42%	CCC+
STB 2008/1	5 000	187 500,375	191 659,911	0,16%	0,16%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	932 800,000	953 604,762	0,79%	0,80%	-
TL 2012-1	10 000	200 000,000	203 424,658	0,17%	0,17%	BBB+

Titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.18	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
TL 2014-2	10 000	800 000,000	839 662,466	0,70%	0,70%	BBB+
TL 2017-1	10 000	1 000 000,000	1 019 831,233	0,85%	0,85%	BBB+
TL 2017-2	10 000	1 000 000,000	1 042 235,617	0,87%	0,87%	BBB+
TL SUB 2016 (A)	10 000	800 000,000	828 517,698	0,69%	0,69%	BB+
TL SUB 2013-2	11 900	238 000,000	247 125,116	0,21%	0,21%	BB+
UIB 2009 TRANCHE (A)	20 000	200 000,000	201 749,041	0,17%	0,17%	-
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	1 199 190,000	1 210 183,148	1,01%	1,01%	-
UIB SUB 2016 (A)	10 000	800 000,000	834 773,917	0,69%	0,70%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	160 000,000	168 640,877	0,14%	0,14%	BB
UNIFACTOR 2015	5 000	300 000,000	312 207,905	0,26%	0,26%	BB
Titres des OPCVM		1 904 246,340	1 911 277,860	1,59%	1,60%	
AMEN TRESOR SICAV	18 302	1 904 246,340	1 911 277,860	1,59%	1,60%	-
Total Général		84 298 987,890	86 536 860,267	71,92%	72,29%	

Les entrées au portefeuille titres ont enregistré au cours du 3^{ème} trimestre 2018, 1 000 000 Dinars sous forme d'obligations de sociétés.

Les sorties du portefeuille titres au cours du 3^{ème} trimestre 2018 concernent le remboursement des obligations des sociétés échus pour un montant de 2 336 775 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 268 175 Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 contre 1 082 727 Dinars du 01/07/2017 au 30/09/2017 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Période Du 01/07/2017 Au 30/09/2017	Période Du 01/01/2017 Au 30/09/2017	Période Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Revenus des obligations	1 262 630	3 401 741	1 017 361	2 986 522	3 995 050
Revenus des titres de l'Etat	5 545	16 394	65 070	681 459	744 588
Revenus des titres des FCC (*)	0	4	296	1 224	1 318
Dividendes	0	78 123	0	168 464	168 464
Total	1 268 175	3 496 262	1 082 727	3 837 669	4 909 420

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à 8 907 866 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% Actif	Emetteur	Garantie /note
Certificats de Dépôt				3 969 153,587	3 986 307,049	3,31%		
CD210918/211018ML	5	30	9,35	2 484 537,148	2 489 691,432	2,07%	ML	F3
CD230818/121018UNIFACTOR	3	50	9,35	1 484 616,439	1 496 615,617	1,24%	UF	B
Billets de trésorerie				4 897 685,749	4 921 559,075	4,09%		
BDT100918/091218LIG (*)	100	90	10,50	4 897 685,749	4 921 559,075	4,09%	LIG	
Total				8 866 839,336	8 907 866,124	7,40%		

* Les billets de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE font l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement des billets.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **733 795** Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 contre **897 056** Dinars pour la période allant du 01/07/2017 au 30/09/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2018	Du 01/01/2018	Du 01/07/2017	Du 01/01/2017	Du 01/01/2017
	Au 30/09/2018	Au 30/09/2018	Au 30/09/2017	Au 30/09/2017	Au 31/12/2017
Intérêts des comptes à terme	465 867	1 437 829	460 399	1 383 393	1 914 238
Intérêts des billets de trésorerie	91 801	243 069	76 478	223 295	295 594
Intérêts des certificats de dépôt	176 127	662 203	360 179	983 938	1 387 899
Total	733 795	2 343 101	897 056	2 590 626	3 597 731

3-5 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à **364 765** Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Titres de créance échus	358 796	359 426	801 766
Retenues à la source sur titres de créances	5 968	24 296	5 968
Total	364 765	383 722	807 734

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2018, se détaillent comme suit :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	136 824 100	183 917 423
Nombre de titres	1 389 734	1 866 414
Nombre d'actionnaires	1 160	1 043
Souscriptions réalisés		
Montant (Nominal)	91 560 300	106 123 300
Régul. des sommes non distribuables	-1 426 139	-1 582 548
Nombre de titres émis	915 603	1 061 233
Rachats effectués		
Montant (Nominal)	113 719 000	145 300 500
Régul. des sommes non distribuables	-1 769 143	-2 157 350
Nombre de titres rachetés	1 137 190	1 453 005
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-13 224	-22 538
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	0	-89 692
Frais de négociation des titres	0	-37 331
Capital au 30 Septembre		
Montant	114 995 180	145 165 464
Nombre de titres	1 168 147	1 474 642
Nombre d'actionnaires	1 087	1 062

3-7 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à **150 091** Dinars contre **170 781** Dinars au 30/09/2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Rémunération du gestionnaire à payer	149 209	169 898	172 525
Rémunération du dépositaire à payer	883	883	1 180
Total	150 091	170 781	173 705

3-8 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à **470 959** Dinars contre **787 393** Dinars au 30/09/2017 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Jetons de présence	11 219	11 219	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 116	383 116	383 117
Contribution conjoncturelle	0	348 043	0
Etat retenues à la source	21 851	53	53
Honoraires commissaire aux comptes	34 090	29 685	37 362
Redevances CMF à payer	10 728	12 598	13 070
TCL à payer	9 773	2 529	3 521
Autres rémunérations	182	150	150
Total	470 959	787 393	452 273

3-9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à **1 180** DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôts avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 s'élève à **149 506** Dinars contre **170 195** Dinars pour la période allant du 01/07/2017 au 30/09/2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/07/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	149 209	450 051	169 898	555 283	727 809
Rémunération du dépositaire	297	883	297	883	1 180
Total	149 506	450 933	170 195	556 166	728 989

3-10 Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L et la rémunération mensuelle du Directeur Général. Les autres charges s'élève à **53 919** Dinars pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018 contre **171 537** Dinars pour la période allant du 01/07/2017 au 30/09/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/07/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Redevances CMF	33 158	100 013	37 755	123 397	161 735
Honoraires commissaire aux comptes	7 677	22 781	7 677	22 781	30 459
Jetons de présence	3 781	11 219	3 781	11 219	15 000
Rémunération du Directeur Général	535	1 594	529	1 588	2 118
Contribution conjoncturelle	0	0	117 289	348 043	465 332
TCL	8 793	21 044	4 480	15 187	21 219
Autres charges	-25	73	26	35	191
Total	53 919	156 724	171 537	522 250	696 054

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-SA**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mme Néjiba CHOUK.

BILAN ARRETE AU 30/06/2017
(exprimé en millimes)

ACTIFS	NOTES	30JUN 2017	30 JUIN 2016	31 DEC.2016
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS	-			
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 471 897,255	8 471 897,255	8 471 897,255
Moins : Amortissements		-8 456 413,172	-8 422 066,034	-8 448 848,432
	4	15 484,083	49 831,221	23 048,823
Immobilisations corporelles		179 745 406,322	179 164 428,386	179 711 429,587
Moins : Amortissements		-165 385 457,505	-163 720 086,994	-164 423 062,463
	4	14 359 948,817	15 444 341,392	15 288 367,124
Immobilisations financières		5 581 260,360	10 692 752,975	10 680 447,042
Moins : Provisions		-5 103 265,000	-7 508 940,597	-8 234 143,308
	5	477 995,360	3 183 812,378	2 446 303,734
Total des actifs immobilisés		14 853 428,260	18 677 984,991	17 757 719,681
Autres actifs non courants				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		14 853 428,260	18 677 984,991	17 757 719,681
ACTIFS COURANTS	-			
Stocks		37 687 080,051	35 366 475,282	29 900 991,451
Moins : Provisions		-1 122 021,383	-1 603 451,490	-1 121 570,597
	6	36 565 058,668	33 763 023,792	28 779 420,854
Clients et comptes rattachés		48 867 462,369	41 767 585,607	39 856 663,915
Moins : Provisions		-31 491 277,523	-16 094 603,679	-27 261 744,793
	7	17 376 184,846	25 672 981,928	12 594 919,122
Autres actifs courants		15 910 842,036	23 650 166,739	16 546 058,558
Moins : Provisions		-3 918 423,038	-1 297 891,689	-5 714 641,608
	8	11 992 418,998	22 352 275,050	10 831 416,950
Placements et autres actifs financiers		745 789,807	333 247,099	1 740 648,633
Moins : Provisions				
	9	745 789,807	333 247,099	1 740 648,633
Liquidités et équivalents de liquidités		311 950,088	1 476 626,502	2 196 316,956
	10			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		66 991 402,407	83 598 154,371	56 142 722,515
TOTAL DES ACTIFS		81 844 830,667	102 276 139,363	73 900 442,196

BILAN ARRETE AU 30/06/2017
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30JUN 2017	30 JUIN 2016	31 DEC.2016
CAPITAUX PROPRES	-			
Capital social		12 623 469,000	12 623 469,000	12 623 469,000
Réserve légale		2 419 912,385	2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales		2 603 050,000	2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres		-325 724,075	-325 724,075	-325 724,075
Autres capitaux propres		7 736 595,946	7 747 464,333	7 741 764,333
Résultats reportés		-224 965 615,523	-175 303 777,694	-175 303 777,694
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		-199 908 312,267	-150 235 606,051	-150 241 306,051
Perte de l'exercice		-13 478 556,734	-12 900 669,522	-49 661 839,549
TOTAL DES CX PROPRES AVANT AFFECTATION	-	-213 386 869,001	-163 136 275,573	-199 903 145,600
PASSIFS NON COURANTS	-			
Emprunts	12	38 655 794,472	50 383 153,882	41 757 051,003
Autres passifs non courants	13	844 649,402	845 149,402	845 149,402
Provisions	14	9 875 962,167	7 998 731,186	7 738 981,621
		49 376 406,041	59 227 034,470	50 341 182,026
PASSIFS COURANTS	-			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	14 129 930,990	14 232 885,810	9 108 936,561
Autres passifs courants	17	75 701 095,191	65 527 309,197	71 890 480,126
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	156 024 267,446	126 425 185,459	142 462 989,083
		245 855 293,627	206 185 380,466	223 462 405,770
TOTAL DES PASSIFS		295 231 699,668	265 412 414,936	273 803 587,796
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		81 844 830,667	102 276 139,363	73 900 442,196

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques –STIP

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2017
(exprimé en millimes)

LIBELLES	NOTES	30JUN 2017	30 JUIN 2016	31 DEC.2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	19	19 406 936,007	31 882 578,386	41 729 237,787
Autres produits d'exploitation	20	73 110,567	169 383,576	251 863,810
TOTALPRODUITS D'EXPLOITATION		19 480 046,574	32 051 961,962	41 981 101,597
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours		-7 847 642,512	4 569 646,669	10 533 465,712
Achatsd'approvisionnements consommés	21	15 864 132,751	13 206 126,167	16 848 587,128
Charges de personnel	22	11 089 028,246	14 199 097,688	24 592 861,692
Dotations aux amortissements & aux provisions	23	9 585 905,914	5 362 478,041	22 089 284,271
Autres charges d'exploitation	24	1 130 386,477	2 037 212,877	3 736 679,926
TOTALCHARGES D'EXPLOITATION		29 821 810,876	39 374 561,442	77 800 878,729
RESULTAT D'EXPLOITATION		-10 341 764,302	-7 322 599,480	-35 819 777,132
Charges financières nettes	25	-3 797 469,012	-5 511 791,025	-13 472 662,048
Produits des placements	26	5 207,671	0,000	10 257,534
Autres gains ordinaires	27	2 008 037,147	2 355,157	2 355,157
Autres pertes ordinaires	28	-1 308 847,883	-2 218,206	-293 220,079
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS		-13 434 836,379	-12 834 253,554	-49 573 046,568
Impôt sur les Sociétés		-43 720,355	-66 415,968	-88 792,981
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IS		-13 478 556,734	-12 900 669,522	-49 661 839,549
Effet des modifications comptables				
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-13 478 556,734	-12 900 669,522	-49 661 839,549

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques – STIP

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2017
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTES	30-juin-17	31 DEC.2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-13 478 556,734	-49 661 839,549
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		14 685 092,596	22 329 520,691
- Variations des :			
Stocks		-7 786 088,600	6 765 706,372
Créances		-9 010 798,454	-570 621,526
Autres actifs courants		635 216,522	6 362 694,561
Placements et autres actifs financiers		994 858,826	-1 625 841,534
Fournisseurs et autres dettes		8 831 609,494	16 906 812,789
-Transfert de charges			486 249,155
- Plus ou moins value de cession			
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-5 128 666,350	992 680,959
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-33 976,74	-2 724 661,030
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières			23 234,179
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-33 976,735	-2 701 426,851
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Dividendes et autres distributions			
- Actions propres			
- Encaissements provenant des emprunts		6 797 981,052	13 194 791,115
- Encaissements provenant des subventionons			
- Décaissement pour remboursement des emprunts		-2 650 347,235	-13 306 083,386
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		4 147 633,817	-111 292,271
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			15 391,753
Variation de trésorerie		-1 015 009,268	-1 804 646,410
- Trésorerie au début de l'exercice		-28 199 428,209	-26 394 781,799
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.27.	-29 214 437,477	-28 199 428,209

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2017

NOTE N°1 - PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

NOTE N°2 -REFERENTIEL COMPTABLE

NOTE 2.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 2.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

2.2.1. Continuité d'exploitation

La société a accusé au titre de la période close le 30 juin 2017 une perte nette égale à **13 478 557 D**, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à **-213 386 869 D** en deçà de la moitié du capital social.

En conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois qui suivent l'approbation des Etats Financiers de l'exercice 2017 en vue de se prononcer sur l'application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

Suite à l'acquisition en 2016 par la société AFRICA HOLDING de 70,87 % du capital de la société, un plan de restructuration a été établi et mise en application en 2017 prévoyant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie japonaise TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

Par délibérations de l'AGE du 28 Juin 2017, il a été décidé la réduction de capital à néant et son augmentation en numéraire à concurrence de 12 623 469 D. Cette décision a été annulée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Octobre 2017 pour vice de forme des convocations.

Compte tenu des efforts ci-dessus présentés, les présents Etats Financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. 2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

2.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureaux	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346D, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillages industriels	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

2.2.4. Stocks

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat.

En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeables sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NCT N° 05 relative aux immobilisations corporelles.

2.2.5. Placements à long terme

Les placements à long terme sont détenus dans l'intention de les conserver durablement. Les placements à long terme ont été liquidés par la STIPau cours du 1er semestre 2017.

2.2.6. Emprunts et charges d'emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financière nettes", à mesure qu'elles sont courues.

2.2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes de la société, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de changes définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de changes.

Au 30 juin 2017, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

2.2.8. Revenus

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

NOTE N°3 : BILAN

Le bilan, arrêté au 30 juin 2017, présente un total net égal à 81 844 831 D contre 102 276 139 D au 30 juin 2016 et 73 900 442 D au 31 décembre 2016, détaillé comme suit :

DESIGNATION	NOTES	AU 30/06/2017	AU 30/06/2016	AU 31/12/2016	VARIATIONS 30/06/2017 et 31/12/2016
ACTIFS :					
ACTIFS NON COURANTS :					
- Immobilisations incorporelles	3-1	15 484	49 831	23 049	-7 565
- Immobilisations corporelles	3-2	14 359 949	15 444 341	15 288 367	-928 418
- Immobilisations financières	3-3	477 995	3 183 812	2 446 304	-1 968 308
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		14 853 428	18 677 985	17 757 720	-2 904 291
ACTIFS COURANTS :					
- Stocks	3-4	36 565 059	33 763 024	28 779 421	7 785 638
- Clients et comptes rattachés	3-5	17 376 185	25 672 982	12 594 919	4 781 266
- Autres actifs courants	3-6	11 992 419	22 352 275	10 831 417	1 161 002
- Placements et autres actifs financiers	3-7	745 790	333 247	1 740 649	-994 859
- Liquidités et équivalents de liquidités	3-8	311 950	1 476 627	2 196 317	-1 884 367
TOTAL ACTIFS COURANTS		66 991 402	83 598 154	56 142 723	10 848 680
TOTAL ACTIFS		81 844 831	102 276 139	73 900 442	7 944 388
CAPITAUX PROPRES :					
- Capital social		12 623 469	12 623 469	12 623 469	0
- Réserve légale		2 419 912	2 419 912	2 419 912	0
- Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050	2 603 050	0
- Actions propres		-325 724	-325 724	-325 724	0
- Autres capitaux propres		7 736 596	7 747 464	7 741 764	-5 168
- Résultats reportés		-224 965 616	-175 303 778	-175 303 778	-49 661 838
- Résultat de l'exercice		-13 478 557	-12 900 670	-49 661 840	36 183 283
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3-9	-213 386 869	-163 136 276	-199 903 146	-13 483 723
PASSIFS :					
PASSIFS NON COURANTS :					
- Emprunts	3-10	38 655 794	50 383 154	41 757 051	-3 101 257
- Autres passifs non courants	3-11	844 649	845 149	845 149	-500
- Provisions	3-12	9 875 962	7 998 731	7 738 982	2 136 981
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		49 376 406	59 227 034	50 341 182	-964 776
PASSIFS COURANTS :					
- Fournisseurs et comptes rattachés	3-13	14 129 931	14 232 886	9 108 937	5 020 994
- Autres passifs courants	3-14	75 701 095	65 527 309	71 890 480	3 810 615
- Concours bancaires et autres passifs financiers	3-15	156 024 267	126 425 185	142 462 989	13 561 278
TOTAL PASSIFS COURANTS		245 855 294	206 185 380	223 462 406	22 392 888
TOTAL PASSIFS		295 231 700	265 412 415	273 803 588	21 428 112
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		81 844 831	102 276 139	73 900 442	7 944 388

Nous vous présentons ci-après des notes d'information sur les différentes rubriques du susdit bilan, à chaque fois que celles-ci nous paraîtront utiles.

NOTE N°3 – 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 15 484 D contre 23 049 D au 31 décembre 2016, enregistrant une diminution égale à 7 565 D correspondant à la dotation aux amortissements de la période détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	VALEURS AU 30/06/2017	VALEURS AU 31/12/2016	VARIATIONS
I. VALEURS BRUTES :			
-Know How	7 004 062	7 004 062	
-Logiciels	705 138	705 138	
-Fonds commercial	762 697	762 697	
	8 471 897	8 471 897	0
II. AMORTISSEMENTS :			
-Know How	-7 004 062	-7 004 062	
-Logiciels	-689 654	-682 089	-7 565
-Fonds commercial	-762 697	-762 697	
	-8 456 413	-8 448 848	-7 565
TOTAL VALEURSCOMPTABLESNETTES	15 484	23 049	-7 565

NOTE N°3 – 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 14 359 949 D contre 15 288 367 D au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 928 418 D, détaillée comme suit :

- Acquisitionsde la période	: 310 308 D
- Cessions de la période	: -276 331 D
- Dotations aux amortissements de l'exercice	: -962 411 D
	928 434 D

Cette variation est détaillée comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS ARRETES AU 30 JUIN 2017

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES	
	Solde 31-déc-16	Acquisitions 2017	Transfert	Cession / autres 2017	Solde 30-juin-17	Solde 31-déc-16	Dotat. de exercice	Transfert		Solde 30-juin-17
IMMO. INCORPORELLES										
-Know How	7 004 062	0	0		7 004 062	-7 004 062	0	0	-7 004 062	0
-Logiciels	705 138	0	0		705 138	-682 089	-7 565	0	-689 654	15 484
-Fonds commercial	762 697	0	0		762 697	-762 697	0	0	-762 697	0
Sous-total (I)	8 471 897	0	0	0	8 471 897	-8 448 848	-7 565	0	-8 456 413	15 484
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
-Terrains	1 368 098	0	0		1 368 098	0			0	1 368 098
-Constructions	24 892 371	0	0		24 892 371	-18 885 084	-404 477	0	-19 289 561	5 602 809
-Constructions réévaluées	870 029	0	0		870 029	-626 964	-6 396	0	-633 360	236 669
-Agencem -amén. des constructions	3 341 554	0	0		3 341 554	-3 217 786	-13 555	0	-3 231 341	110 214
-Matériel & outillages industriels	103 744 315	136 837	1 690 056		105 571 207	-99 988 128	-410 842	0	-100 398 971	5 172 237
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 454 318	0	0		37 454 318	-37 454 318	0	0	-37 454 318	0
-Matériel de transport	1 731 131	0	0		1 731 131	-1 514 556	-46 261	0	-1 560 817	170 315
-Matériel informatique	1 307 717	1 809	0		1 309 525	-1 175 500	-18 662	0	-1 194 162	115 363
-Agencement-Amén. & Installations	2 048 954	1 418	40 840		2 091 212	-1 130 203	-59 318	0	-1 189 520	901 691
-Equipements de bureaux	464 959	0	0		464 959	-430 524	-2 899	0	-433 423	31 536
-Immobilisations en cours	2 487 983	170 244	-1 730 896	-276 331	651 001				0	651 001
Sous-total (II)	179 711 430	310 308	0	-276 331	179 745 406	-164 423 062	-962 411	0	-165 385 473	14 359 933
TOTAL GENERAL (I+II)	188 183 327	310 308	0	-276 331	188 217 304	-172 871 911	-969 976	0	-173 841 887	14 375 417

NOTE N°3 – 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 477 995 D contre 2 446 304 D au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 1 968 308 D, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation SOMACOP	594 910	5 596 850	-5 001 940
Titres de participation S M T P Amine	4 508 355	4 508 355	0
Cautionnements	409 033	504 879	-95 846
Crédits à long terme aux personnel	68 963	70 364	-1 401
	5 581 261	10 680 447	-5 099 186
PROVISIONS			
Titres de participation SOMACOP	594 910	5 596 850	-5 001 940
Titres de participation S M T P Amine	4 508 355	2 637 293	1 871 062
	5 103 265	8 234 143	-3 130 878
VALEURS NETTES	477 996	2 446 304	-1 968 308

* La participation de la STIP au capital de la SOMACOP a été ramenée en 2017 de 5 596 850 D à 594 910 D totalement provisionnée en vue d'une conformité au montant définitif du capital de la SOMACOP.

En effet, le capital de SOMACOP est arrêté au 30/06/2017 à 595 000 D dont 99,99 % soit 594 910 D est détenu par la STIP.

La valeur mathématique de l'action SOMACOP étant négative, la participation de la STIP dans cette société a été dotée d'une provision pour dépréciation d'égale montant.

* La SMTP Amine, filiale marocaine de la STIP, est en difficultés financières aigues.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit 4 508 355 D a été intégralement provisionnée.

NOTE N°3- 4 : STOCKS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 36 565 059 D contre 28 779 421 D au 31 décembre 2016 enregistrant une augmentation égale à 7 785 638 D, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	12 811 066	12 831 503	-20 437
Autres approvisionnements	8 266 726	8 080 976	185 750
Stock d'en-cours de productions de biens	2 138 986	3 159 052	-1 020 066
Stock de produits Finis	14 470 302	5 829 461	8 640 841
	37 687 080	29 900 991	7 786 089
PROVISIONS			
Matières premières	40 330	39 880	451
Autres approvisionnements	800 000	800 000	0
Stock de produits Finis	281 691	281 691	0
	1 122 021	1 120 571	451
VALEURS NETTES COMPTABLES	36 565 059	28 779 421	7 785 638

NOTE N°3- 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 17 376 185 D contre 12 594 919 D au 31 décembre 2016 enregistrant une augmentation égale à 4 781 266 D détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Clients locaux et étrangers	4 967 063	453 258	4 513 805
Clients locaux, chèques en caisse		204 931	-204 931
Clients, effets à recevoir		111 455	-111 455
Clients étrangers		-6 773	6 773
Clients-Ecart de conversion	53 944	-9 439	63 382
Clients douteux	43 577 779	39 103 232	4 474 547
Clients produits non encore facturés	268 677	0	268 677
VALEURS BRUTES	48 867 462	39 856 664	9 010 798
PROVISIONS	-31 491 278	-27 261 745	-4 229 533
VALEURS NETTES COMPTABLES	17 376 185	12 594 919	4 781 266

3.5.1. CLIENTS LOCAUX ET ETRANGERS :

Cette rubrique arrêtée au 30 juin 2017 à 4 967 063 D est détaillée comme suit :

SOMACOP	1 579 641 D
Amine STE CLE DU PORT	939 720 D
S T T	737 704 D
SMTP Amine	603 175 D
I.C.A.R	484 741 D
STPCI	329 676 D
BECHIR LOUATI (SFAX PNEU)	92 287 D
SICAME	90 770 D
ETS KHALFALLAH	62 482 D
RECOPNEU	17 701 D
SPM	8 559 D
CENTRE TECHNIQUE DELA CHIMIE	4 959 D
L I N	4 252 D
C.I.N.	4 002 D
PARC AUTO STIP	2 376 D
CLIENTS INFERIEURS A 1 000 D	5 020 D
TOTAL	4 967 065 D

3.5.2. CLIENTS DOUTEUX ET PROVISIONS :

La valeur nette des clients est arrêtée au 30 juin 2017 à 12 086 501 D détaillée comme suit :

Valeurs brutes	: 43 577 779 D
Provisions constituées	: -31 491 278 D
Valeursnettes	12 086 501 D

Le détail par client se présente comme suit :

DESIGNATION	VALEURS BRUTES	PROVISIONS	VALEURS NETTES
SMTP Amine	17 887 505	-10 176 714	7 710 791
SOMACOP -Créances courantes	7 014 120	-6 337 966	676 154
MAAP	6 350 449	-6 350 449	0
SNP	6 151 264	-6 151 264	0
WTC	2 628 190		2 628 190
STPCM	1 386 092	-1 386 092	0
STE CLE DU PORT	1 170 397	-99 031	1 071 366
SOMACOP-Créances antérieures impayées	562 537	-562 537	0
ITUREP	281 462	-281 462	0
SOMACOP TPE non réglée	71 623	-71 623	0
STATION PNEUS L'ESPOIR	28 834	-28 834	0
STE CLE DU PORT (effets à recevoir) Codip	28 200	-28 200	0
M M SERVICES IND	6 101	-6 101	0
STE CHAHINE POUR LE COMMERCE	5 733	-5 733	0
T.I.C	3 566	-3 566	0
ITUREP	1 495	-1 495	0
STE CLE DU PORT	110	-110	0
SNP	100	-100	0
TOTAL	43 577 779	-31 491 278	12 086 501

NOTE N°3 – 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 11 992 419 D contre 10 831 417 D au 31 décembre 2016, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Etat, impôts et taxes	10 226 247	9 531 735	694 512
Sociétés de groupe	3 955 121	5 264 988	-1 309 867
Fournisseurs débiteurs	1 255 382	788 259	467 123
Charges constatées d'avance	107 128	231 605	-124 476
Personnel	51 791	81 795	-30 004
Tunisie Factoring	12 884	12 884	0
RRR à obtenir		477 988	-477 988
Autres débiteurs	23 440	156 805	-133 365
Intérêts différés	278 849		278 849
VALEURS BRUTES	15 910 842	16 546 059	-635 217
PROVISIONS	-3 918 423	-5 714 642	1 796 219
VALEURS NETTES COMPTABLES	11 992 419	10 831 417	1 161 002

3.6.1. ETAT, IMPOTS ET TAXES :

Ce poste arrêté au 30 juin 2017 à 10 226 247 D contre 9 531 735 D est détaillé comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Etat, impôts/sociétés à reporter	6 493 014	6 269 832	223 181
Etat TVA à reporter	1 980 748	378 885	1 601 863
Etat TVA récupérable	1 134 859	2 174 125	-1 039 267
Etat Rappel d' Impôts	364 315	364 315	0
Etat TFP à reporter	189 587	143 788	45 799
Etat , avance en douane	63 724	200 789	-137 065
TOTAL	10 226 247	9 531 735	694 512

NOTE N°3 – 7 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 745 790 D contre 1 740 649 D au 31 décembre 2016, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Régies d'avance et accreditifs	745 790	730 391	15 399
Intérêts courus sur placements		10 258	-10 258
Placements		1 000 000	-1 000 000
TOTAL	745 790	1 740 649	-994 859

3.7.1 : REGIES D'AVANCE ET ACCREDITIFS :

Ce compte est arrêté au 30 juin 2017 à 746 241 D détaillé comme suit :

DOUANE	:	426 787 D
BFT	:	225 140 D
ATTIJARI BANK	:	93 863 D
		746 241 D

NOTE N°3 – 8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 311 950 D contre 2 196 317 D au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 1 884 367 D, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
BANQUE			
STB	35 017	35 017	0
BTKD	3 399	1 425 199	-1 421 800
ATB	2 997		2 997
STB MSAKEN	984	1 633	-650
STB EURO	354	346	8
BH DOLLAR	157	161	-4
STB TUNIS	34		34
BH EURO	1	1	0
STB DOLLAR		1	-1
	42 943	1 462 359	-1 419 415
CAISSE:			
Caisse Tunis	3 467	664	2 803
Caisse M'Saken	2 458	1 284	1 174
Caisse Transit Sousse	1 017	846	171
Caisse ML Bourguiba	22	8	14
-	6 964	2 802	4 162
EQUIVALENTS DE LIQUIDITES:			
Effets à L'Escompte	137 765		137 765
Chèques à encaisser	124 278	731 156	-606 878
	262 042	731 156	-469 113
TOTAL	311 950	2 196 317	-1 884 367

Les soldes des comptes bancaires ont été valablement rapprochés aux soldes figurants sur les relevés bancaires arrêtés au 30 juin 2017.

NOTE N°6 – 9 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à -213 386 869 D contre -199 903 146 D au 31 décembre 2016, enregistrant une diminution égale à -13 483 723 D détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	0
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 736 598	7 741 764	-5 167
Résultats reportés	-224 965 617	-175 303 778	-49 661 840
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	-199 908 312	-150 241 306	-49 667 006
Résultat de l'exercice (Perte)	-13 478 557	-49 661 840	36 183 283
Total des capitaux propres avant affectation	-213 386 869	-199 903 146	-13 483 723

Capital social :

Au 30 juin 2017, la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70,87%
OFFICE DU COMMERCE DE TUNISIE	376 373	1 129 119	8,94%
AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT -5 %	849 331	2 547 993	20,18%
TOTAL	4 207 823	12 623 469	100,00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour réguler le cours boursier	Actions propres	Autres capitaux propres	Amortissements différés	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
- CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2016	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 741 764	-104 929 000	-70 374 777	-49 661 840	-199 903 146
- Affectation résultat 2016							-1 862 793	-47 799 047	49 661 840	0
- Résultat 30 juin 2017									-10 242 084	-13 478 557
- Effet de modification comptable								-175 279	-	-175 279
- CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2017	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724,00	7 741 764	-106 791 793	-118 349 103	-10 242 084	-213 386 869

NOTE N°3 – 10 : EMPRUNTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 38 655 794 D contre 41 757 051 D au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 3 101 257 D détaillée comme suit :

LIBELLE	SOLDES AU 30/06/2017	SOLDES AU 31/12/2016	VARIATIONS
Amen Bank			
Crédit 7 035 000	3 476 118	3 972 706	496 588
Crédit 4 180 787	4 180 787	4 180 787	
	7 656 905	8 153 493	496 588
UIB			
Crédit 3 180 000	441 667		441 667
	441 667		441 667
BNA			
Crédit 16 923 000	12 222 165	13 162 332	-940 167
Crédit 5 000 000	2 407 410	2 777 780	-370 370
Crédit 5 929 000	3 388 000	3 388 000	
Crédit 13 806 000	8 437 014	9 204 012	766 998
	26 454 589	28 532 124	2 077 535
BFT			
Crédit 1 738 984	1 738 984	1 738 984	
Crédit 6 947 709	2 315 919	3 242 277	926 358
	4 054 903	4 981 261	926 358
LEASING			
Contrat n° 20152106		15 740	-15 740
Contrat n° 9594		19 877	-19 877
		35 616	-35 616
CNSS	47 731	54 557	6 826
TOTAL	38 655 794	41 757 051	-3 101 257

NOTE N°3 – 11 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 844 649 D correspond à une ancienne retrécession d'un don italien accordée par l'Etat à la STIP.

NOTE N°3 – 12 : PROVISIONS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 9 875 962 D contre 7 738 982 D au 31 décembre 2016 enregistrant une augmentation égale à 2 136 981 D détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	SOLDES AU 30/06/2017	SOLDES AU 31/12/2016	VARIATIONS
Autres Provisions Pour Risques et Charges	7 171 806	4 592 935	2 737 599
Indemnités de départ à la retraite	2 704 156	3 405 796	-600 619
TOTAL	9 875 962	7 998 731	2 136 981

3.12.1 : AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les autres provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

LIBELLES	SOLDES AU 30/06/2017
WTC	3 012 784
Affaires bancaires	2 212 507
Affaires fiscales	1 662 509
Affaires Prud'homme	20 417
Divers	263 588
TOTAL	7 171 806

NOTE N°3 – 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 14 129 321 D contre 9 108 937 D au 31 décembre 2016 enregistrant une augmentation égale à 5 020 994 D détaillée comme suit :

LIBELLES	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	5 855 678	4 574 500	1 281 177
Fournisseurs, factures non parvenues	5 177 310	1 139 413	4 037 896
Fournisseurs locaux, effets à payer	2 137 746	2 567 081	-429 335
Fournisseurs étrangers	448 375	240 417	207 959
Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	140 358	130 796	9 562
	13 759 467	8 652 208	5 107 259
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	230 941	312 180	-81 239
Fournisseurs locaux	113 968	118 994	-5 026
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
	370 464	456 729	-86 265
TOTAL	14 129 931	9 108 937	5 020 994

NOTE N°3 – 14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 75 701 095 D contre 71 890 480 D au 31 décembre 2016 enregistrant une augmentation égale à 3 810 615 D détaillée comme suit :

LIBELLES	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Etat, impôts et taxes	39 616 892	36 418 668	3 198 223
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	13 532 256	13 950 729	-418 473
Clients créditeurs	13 170 988	11 609 533	1 561 455
Personnel	6 753 446	6 448 545	304 901
Sociétés de groupe	2 590 603	2 098 519	492 083
Charges à payer	23 331		23 331
Produits constatés d'avance	12 579	119 846	-107 266
Débiteurs Divers	1 000		1 000
Associés, dividendes à payer		725 464	-725 464
Administrateurs, tantièmes		94 462	-94 462
Jetons de présence		161 650	-161 650
Intérêts différés		263 063	-263 063
TOTAL	75 701 095	71 890 480	3 810 615

3.14.1. IMPOTS ET TAXES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 39 616 892 D détaillé comme suit :

LIBELLES	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Retenues à la source	284 606	2 031	282 575
Impôts sur les sociétés à liquider	301 583	1 075	300 508
TVA collectée	1 078 701	23 508	1 055 193
FODEC Collecte	57 990	-	57 990
T P E	289 952	-	289 952
Echéancier fiscal	27 740 009	27 096 164	643 845
Etat droits de douane	9 763 617	9 248 367	515 250
Etat TFP	17 935	20	17 915
Etat FOPROLOS	17 935	20	17 915
Etat Droits de Timbre	3	0	3
Autres Charges à Payer	64 561	47 482	17 079
TOTAL	39 616 892	36 418 668	3 198 223

6.14.2. CLIENTS CREDITEURS :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 13 170 988 D, détaillé comme suit :

SMTP	:	7 607 769 D
REVENDEURS	:	2 534 290 D
MAAP	:	1 930 005 D
DIVERS	:	827 040 D
WTC	:	166 528 D
SMTP	:	105 356 D
		13 170 988 D

6.14.3. PERSONNEL :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 6 753 446 D, détaillé comme suit :

Provisions pour congés payés	:	2 619 177 D
Charges à payer personnel	:	1 884 858 D
Fonds social MSAKEN	:	932 286 D
Personnel, rémunérations dues	:	723 277 D
Fonds social MenzalBourguiba	:	249 561 D
U G T T	:	116 916 D
Avances Menzal Bourguiba	:	53 550 D
Assurancegroupes	:	48 663 D
SALEM SLAMA	:	44 513 D
C N S S	:	23 832 D
SLIMANINASREDDINE	:	21 305 D
DIVERS (inférieurs à 10 000 dinars)	:	35 508 D
		6 753 446 D

6.14.4. SOCIETES DU GROUPE :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 2 590 603 D, détaillé comme suit :

AFRICA HOLDING	:	1 501 000 D
DRIDIABDELKADER	:	1 000 000 D
SMTP Amine	:	89 603 D
		2 590 603 D

NOTE N°6 – 15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 156 024 267 D contre 142 462 989 D au 31 décembre 2016, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
Echéances à moins un an sur crédits non courants	12 787 359	17 869 931	-5 082 572
Echéances impayées sur crédits non courants	35 245 565	27 829 926	7 415 639
Crédits à courts terme	31 051 959	27 690 961	3 360 997
Autres crédits	445 260	445 260	-
Ecart de conversions	1 879 238	974 063	905 175
Intérêts courus	44 355 729	37 257 413	7 098 316
Banques	30 259 156	30 395 434	-136 278
TOTAL	156 024 267	142 462 989	13 561 278

3.15.1. ECHEANCES IMPAYEES ET ECHEANCES A MOINS D'UN AN SUR CREDITS NON COURANTS :

Les échéances impayées et échéances à moins d'un an sur crédits non courants s'arrêtent au 30 juin 2017 respectivement à 12 787 358 D et 35 245 566 D, détaillées par crédits et par banque comme suit :

BANQUE	SOLDE AU 30/06/2017		TOTAL
	A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	
STB Crédit : 2.063.027 D		2 063 027	2 063 027
STB Crédit : 2.372 171 D	49 420	2 322 751	2 372 171
STB Crédit : 3.358.907 D		3 358 907	3 358 907
STB Crédit : 1 205 895 D	50 246	1 155 649	1 205 895
STB Crédit : 2.372 546 D	91 252	2 235 669	2 326 920
STB Crédit : 2.627 454 D	101 056	2 475 870	2 576 926
STB Crédit : 5.000 000 D		3 928 571	3 928 571
	291 974	17 540 444	17 832 418
BNACrédit : 13 806 000 D	1 533 996	2 300 994	3 834 990
BNACrédit : 5 000 000 D	740 740	1 111 110	1 851 850
BNACrédit : 5 929 000 D	847 000	1 694 000	2 541 000
BNACrédit : 16 923 000 D	1 880 334	2 820 501	4 700 835
	5 002 070	7 926 605	12 928 675
ATTIJARICrédit : 3 398 135 D		759 496	759 496
ATTIJARICrédit : 3 398 135 D		3 398 136	3 398 136
ATTIJARICrédit : 2 000 000 D		1 235 037	1 235 037
	0	5 392 670	5 392 670
BFT Crédit : 6 947 709 D	1 852 716	2 315 895	4 168 611
UIB Crédit : 2 289 000 D	2 289 000		2 289 000
UIB Crédit : 3 180 000 D	1 060 000		1 060 000
	3 349 000	0	3 349 000
Amen Bank Crédit : 7 035 000 D	993 176	1 324 235	2 317 412
BIAT Crédit : 3 160 000 D	557 647	743 529	1 301 176
BIAT Crédit : 650 000 D	650 000		650 000
	1 207 647	743 529	1 951 176
CREDIT LEASING CREDIT N° 20152106	38 446		38 446
CREDIT LEASING CREDIT N° 20152106	38 809		38 809
	77 255	0	77 255
CREDIT CNSS	13 520	2 188	15 708
TOTAL	12 787 358	35 245 566	48 032 925

3.15.2. BANQUES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 30 259 156 D contre 30 395 434 D au 31 décembre 2016, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2017	31/12/2016	VARIATIONS
S.T.B Siège	26 803 700	26 969 122	-165 422
BNA Compte Créiteur	1 217 075	1 166 659	50 416
B.H Agence Charguia	1 014 029	1 213 354	-199 325
B.N.A Av de Carthage	544 833	534 931	9 902
Amen Bank	452 062	271 830	180 233
UIB Agence Charguia	88 341	303	88 038
B.F.T Siège	87 981	40 577	47 404
B.H MI Bourguiba	32 796	32 745	51
BH NOUVEAU COMPTE	7 296	3 851	3 446
B.I.A.T CPT 198130/70	6 562	2 318	4 244
BT Rue de Turquie	3 917	3 226	690
B.SAv.Med v	564	406	157
S.T.B En \$	1		1
ATB Agence Centrale		8 343	-8 343
STBAG.TUNIS.PORT		227	-227
Banques Soldes Anciens		147 543	-147 543
TOTAL	30 259 156	30 395 434	-136 278

Les soldes des comptes bancaires ont été valablement rapprochés aux soldes figurants sur les relevés bancaires arrêtés au 30 juin 2017.

NOTE N°4 : COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques au 30 juin 2017 est arrêté à -10 242 084 D contre -12 900 670 D au 30 juin 2016 et -49 661 840 D au 31 décembre 2016, enregistrant une diminution égale à -577 877 D par rapport au 30 juin 2016 détaillée comme suit :

DESIGNATION	NOTES	30/06/2017		30/06/2016		31/12/2016		ECARTS 30/06/2017- 30/06/2016
		MONTANT	% C.A.	MONTANT	% C.A.	MONTANT	% C.A.	
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Revenus	4-1	19 406 936	99,62%	31 882 578	99,47%	41 729 238	130,19%	-12 475 642
Autres produits d'exploitation		73 111	0,38%	169 384	0,53%	251 864	0,79%	-96 273
		19 480 047	100,00%	32 051 962	100,00%	41 981 102	130,98%	-12 571 915
CHARGES D'EXPLOITATION								
Variation des stocks de produits finis et des encours		-7 847 643	-40,29%	4 569 647	14,26%	10 533 466	32,86%	-12 417 289
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	15 864 133	81,44%	13 206 126	41,20%	16 848 587	52,57%	2 658 007
Charges de personnel	4-3	11 089 028	56,93%	14 199 098	44,30%	24 592 862	76,73%	-3 110 069
Dotations aux amortissements & aux provisions	4-4	9 585 906	49,21%	5 362 478	16,73%	22 089 284	68,92%	4 223 428
Autres charges d'exploitation	4-5	1 130 386	5,80%	2 037 213	6,36%	3 736 680	11,66%	-906 826
		29 821 811	153,09%	39 374 561	122,85%	77 800 879	242,73%	-9 552 751
RESULTAT D'EXPLOITATION		-10 341 764	-53,09%	-7 322 599	-22,85%	-35 819 777	-111,76%	-3 019 165
Charges financières nettes	4-6	-3 797 469	-19,49%	-5 511 791	-17,20%	-13 472 662	-42,03%	1 714 322
Produits des placements	4-7	5 208	0,03%	0	0,00%	10 258	0,03%	5 208
Autres gains ordinaires	4-8	2 008 037	10,31%	2 355	0,01%	2 355	0,01%	2 005 682
Autres pertes ordinaires	4-9	-1 308 848	-6,72%	-2 218	-0,01%	-293 220	-0,91%	-1 306 630
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-13 434 836	-68,97%	-12 834 254	-40,04%	-49 573 047	-154,66%	-600 583
Impôt sur les sociétés		-43 720	-0,22%	-66 416	-0,21%	-88 793	-0,28%	22 696
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4-10	-13 478 557	-69,19%	-12 900 670	-40,25%	-49 661 840	-154,94%	-577 887

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

NOTE N°4-1 :PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 19 406 936 D contre 31 882 578 D au 30 juin 2016, enregistrant une diminution égale à 12 475 642 D, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	30/06/2016	ECARTS	
			MONTANTS	%
Chiffre d'affaires local	16 888 599	25 232 831	-8 344 232	-49,41%
Chiffre d'affaires à l'export	2 518 337	6 649 748	-4 131 410	-164,05%
TOTAL	19 406 936	31 882 578	-12 475 642	

NOTE N°4 – 2 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 15 864 133 D contre 13 206 126 D au 30 juin 2016, détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017		30/06/2016		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
I. VARIATION DES STOCKS DES MATIERES PREMIERES ET APPROVISIONNEMENTS :					
Variations stocks Matières premières	4 673 193	23,99%	-52 242	-0,16%	4 725 435
Variations stocks autres approvisionnements	41 117	0,21%	165 751	0,52%	-124 634
	4 714 310	24,20%	113 508	0,35%	4 600 802
II. MATIERES PREMIERES & EMBALLAGES CONSOMMES :					
Achats d'approvisionnement	6 985 744	35,86%	9 391 840	29,30%	-2 406 096
Frais exécutaires(Gardiènage-Stationnement MP)	782	0,00%	105 879	0,33%	-105 097
Achats de fournitures et matières consommables	2 105 327	10,81%	1 873 291	5,84%	232 035
Frais exécutaires(Gardiènage-Stationnement)	0	0,00%	3 489	0,01%	-3 489
Achats non stockés	2 057 970	10,56%	1 718 119	5,36%	339 851
	11 149 823	57,24%	13 092 618	40,85%	-1 942 795
TOTAL	15 864 133	81,44%	13 206 126	41,20%	2 658 007

NOTE N°4 – 3 : CHARGES DU PERSONNEL :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 11 089 028 D contre 14 199 098 D au 30 juin 2016,détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017		30/06/2016		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
Salaires	9 340 270	47,95%	11 136 054	34,74%	-1 795 784
Charges sociales	1 476 409	7,58%	2 516 167	7,85%	-1 039 758
Autres charges sociales	133 774	0,69%	163 790	0,51%	-30 017
Fonds social	138 576	0,71%	383 086	1,20%	-244 510
TOTAL	11 089 028	56,93%	14 199 098	44,30%	-3 110 069

NOTE N°4 – 4 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 9 585 906 D contre 5 362 478 Dau 30 juin 2016 détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017		30/06/2016		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS CORPORELLES ET INCORPORELLES	969 960	4,98%	913 056	2,85%	56 904
DOTATIONS AUX PROVISIONS					
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 131 229	16,07%	2 854 905	8,91%	276 324
Dotations aux provisions pour stocks	451		682 863	2,13%	-682 413
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	7 417 642	38,08%			7 417 642
Dotations aux provisions des autres actifs courants	227 859	1,17%	134 727	0,42%	93 132
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	1 871 062	9,61%	1 318 424	4,11%	552 638
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	12 648 243	1	4 990 919	0	7 657 323
REPRISES DE PROVISIONS					
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks			-41 497	-0,13%	41 497
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-3 386 293	-17,38%	-500 000	-1,56%	-2 886 293
Reprise sur provisions pour risques et charges	-646 004	-3,32%			-646 004
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-4 032 297	0	-541 497	0	-3 490 800
TOTAL	9 585 906	49,21%	5 362 478	16,73%	4 223 427

NOTE N°4 – 5 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 30 juin 2017 à 1 130 386 D contre 2 037 213 D au 30 juin 2016 enregistrant une diminution égale à 906 826 D détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2017		30/06/2016		ECARTS
	MONTANT	% CA	MONTANT	% CA	
Frais et commissions bancaires	259 247	1,33%	350 874	1,09%	-91 627
Publicités et propagandes	220 977	1,13%	13 964	0,04%	207 014
Impôts et taxes	138 100	0,71%	136 193	0,42%	1 907
Entretiens et réparations	92 051	0,47%	84 684	0,26%	7 367
Autres	68 372	0,35%	27 225	0,08%	41 147
Locationset charges locatives	62 546	0,32%	57 479	0,18%	5 067
Missions et réceptions	62 545	0,32%	4 892	0,02%	57 653
Frais postaux et télécommunication	58 718	0,30%	58 169	0,18%	549
Frêts et transport sur ventes	54 981	0,28%	59 868	0,19%	-4 886
Primes d'assurances	44 141	0,23%	832 487	2,60%	-788 346
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 875	0,17%	70 111	0,22%	-37 235
Voyages et déplacements	20 947	0,11%	27 805	0,09%	-6 858
Formations professionnelles	14 586	0,07%	53 105	0,17%	-38 519
Dons et subventions	300		200	0,00%	100
Commissions Factoring			260 158	0,81%	-260 158
TOTAL	1 130 386	5,80%	2 037 213	6,36%	-906 826

4-5-1 : Impôts et taxes

Les impôts et taxes arrêtés au 30 juin 2017 à 138 100 D contre 136 193 D au 30 juin 2016, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017	30/06/2016	ECARTS
TFP	97 994	106 610	-8 615
Ristournessur .T.F.P	-117 339	-126 743	9 404
FOPROLOS	100 467	106 610	-6 143
T.C.L.	28 565	16 884	11 682
Droits d'enregistrement et de timbres	530	11 897	-11 367
Taxes sur les véhicules	22 435	16 477	5 958
Taxes de voyages	0	446	-446
Droits de douane sur exports	1 888	394	1 494
Autres droits, impôts & taxes	3 560	3 619	-59
TOTAL	138 100	136 193	1 907

NOTE N°4 – 6 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à -3 797 469 D contre -5 511 791 D au 30 juin 2016 correspondant essentiellement aux différences de changes.

Il est détaillé comme suit :

DESIGNATION	30/06/2017		30/06/2016		ECARTS
	MONTANT	% CA	MONTANT	% CA	
I/ CHARGES FINANCIERES :					
Pénalités et intérêts de retards	4 526 702	23,24%	848 756	2,65%	3 677 946
Pertes de changes non réalisées	1 872 749	9,61%	1 224 069	3,82%	648 680
Intérêts sur emprunts	1 785 744	9,17%	1 710 918	5,34%	74 825
Intérêts des comptes courants (Echelle d'intérêt)	1 371 952	7,04%	1 139 073	3,55%	232 879
Intérêts de retard de paiement	421 368	2,16%	1 686 437	5,26%	-1 265 069
Pertes de changes	346 230	1,78%	87 677	0,27%	258 553
Intérêts sur crédits de financement Export	224 016	1,15%	276 214	0,86%	-52 199
Intérêts sur crédits d'exploitation	47 657	0,24%	119 022	0,37%	-71 365
Intérêts sur escomptes des efftes à recevoir	29 580	0,15%	98 571	0,31%	-68 991
Intérêts sur crédits de financement des stocks	17 840	0,09%	16 700	0,05%	1 141
	10 643 837	54,64%	7 207 436	22,49%	3 436 401
III/ PRODUITS FINANCIERS :					
Gains de Changes	-27 276	-0,14%	-178 171	-0,56%	150 895
Gains de changes non réalisés	-6 358 660	-32,64%	-1 374 198	-4,29%	-4 984 462
Autres produits financiers	-460 431	-2,36%	-143 272	-0,45%	-317 160
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires			-4		4
	-6 846 368	-35,15%	-1 695 645	-5,29%	-5 150 723
					-
TOTAL	3 797 469	19,49%	5 511 791	17,20%	-1 714 322

NOTE N°4 – 7 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 5 208 D correspondant aux intérêts de la période audité du placement de 1 000 000 D auprès de la Banque de l'Habitat souscrit en 2016.

NOTE N°4 – 8 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 2 008 037 D correspond aux apurements des comptes clients, fournisseurs, personnel et bancaires.

NOTE N°4 – 9 : AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à 1 308 848 D correspondant aux apurements des comptes clients et fournisseurs anciens.

NOTE N°4 – 10 :RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Ce poste est arrêté au 30 juin 2017 à -13 478 557 D contre -12 900 670 D au 30 juin 2016, détaillé comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016
- Résultat avant impôt sur les sociétés	: -13 434 836 D	-12 834 254 D
- Impôt sur les sociétés	: -43 720 D	-66 416 D
- Résultat net de l'exercice	-13 478 557 D	-12 900 670 D

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS - 1003 EL KHADRA.**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2017**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 26 octobre 2017 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques STIP arrêtés au 30 juin 2017.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à 81 844 830 D, un résultat net déficitaire égal à 13 478 557 D et des flux d'exploitation négatifs de 5 128 666 D.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes aux Etats Financiers de la STIP, pour la période de six mois finissant le 30 juin 2017.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur notamment la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques S.A** arrêtés au 30 juin 2017 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, le résultat de ses opérations ainsi que

ses mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables édictés par le système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

- En raison des pertes cumulées, les capitaux propres ont été arrêtés au 30 juin 2017 à -213 386 869 D soit 219 698 604 D en deçà de la moitié du capital social.

- Au 30 juin 2017, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 245 855 294 D contre un actif courant égal à 66 991 402 D soit 27.25% du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 30 juin 2017, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

TUNIS, Le 12 novembre 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUITA
Directeur Associé
F M B Z KPMG TUNISIE

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 novembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Nejiba CHOUK et Mr Hassen BOUAITA.

BILAN ARRETE AU 31/12/2017
(exprimé en millimes)

ACTIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 897,255	8 471 897,255
Moins : Amortissements		-8 463 525,823	-8 448 848,432
	4	8 371,432	23 048,823
Immobilisations corporelles		179 749 066,518	179 711 429,587
Moins : Amortissements		-166 346 552,114	-164 423 062,463
	4	13 402 514,404	15 288 367,124
Immobilisations financières		5 558 629,322	10 680 447,042
Moins : Provisions		-5 103 265,000	-8 234 143,308
	5	455 364,322	2 446 303,734
Total des actifs immobilisés		13 866 250,158	17 757 719,681
Autres actifs non courants		0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		13 866 250,158	17 757 719,681
ACTIFS COURANTS			
Stocks		34 404 828,953	29 900 991,451
Moins : Provisions		-1 122 021,383	-1 121 570,597
	6	33 282 807,570	28 779 420,854
Clients et comptes rattachés		48 998 624,728	39 856 663,915
Moins : Provisions		-28 265 062,365	-27 261 744,793
	7	20 733 562,363	12 594 919,122
Autres actifs courants		16 848 123,775	16 546 058,558
Moins : Provisions		-4 116 245,662	-5 714 641,608
	8	12 731 878,113	10 831 416,950
Placements et autres actifs financiers		746 241,099	1 740 648,633
Moins : Provisions		0,000	0,000
	9	746 241,099	1 740 648,633
Liquidités et équivalents de liquidités		42 886,908	2 196 316,956
	10	42 886,908	2 196 316,956
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		67 537 376,053	56 142 722,515
TOTAL DES ACTIFS		81 403 626,211	73 900 442,196

BILAN ARRETE AU 31/12/2017
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 623 469,000	12 623 469,000
Réserves légales		2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales		2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres		-325 724,075	-325 724,075
Autres capitaux propres		7 734 095,946	7 741 764,333
Résultats reportés		-225 140 894,123	-175 303 777,694
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		-200 086 090,867	-150 241 306,051
Perte de l'exercice		-27 490 683,193	-49 661 839,549
TOTAL CX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	-227 576 774,060	-199 903 145,600
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	12	33 859 684,441	41 757 051,003
Autres passifs non courants	13	844 649,402	845 149,402
Provisions	14	9 318 112,712	7 738 981,621
Autres dettes non courantes	15	0,000	0,000
		44 022 446,555	50 341 182,026
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	12 903 662,190	9 108 936,561
Autres passifs courants	17	82 714 567,281	71 890 480,126
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	169 339 724,245	142 462 989,083
		264 957 953,716	223 462 405,770
TOTAL PASSIFS		308 980 400,271	273 803 587,796
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		81 403 626,211	73 900 442,196

ETAT DE RESULTATAU 31/12/2017
(exprimé en millimes)

LIBELLES	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	19	30 431 874,238	41 729 237,787
Autres produits d'exploitation	20	163 055,632	251 863,810
Total des produits d'exploitation		30 594 929,870	41 981 101,597
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		-1 490 116,684	10 533 465,712
Achats d'approvisionnements consommés	21	18 094 929,317	16 848 587,128
Charges de personnel	22	19 781 250,207	24 592 861,692
Dotations aux amortissements & aux provisions	23	7 704 714,581	22 089 284,271
Autres charges d'exploitation	24	2 451 367,986	3 736 679,926
		46 542 145,407	77 800 878,729
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		-15 947 215,537	-35 819 777,132
Charges financières nettes	25	-12 151 379,294	-13 472 662,048
Produits des placements	26	5 207,671	10 257,534
Autres gains ordinaires	27	2 008 038,268	2 355,157
Autres pertes ordinaires	28	-1 335 341,566	-293 220,079
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
		-27 420 690,458	-49 573 046,568
Impôts sur les Sociétés		-69 992,735	-88 792,981
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT			
		-27 490 683,193	-49 661 839,549
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		-27 490 683,193	-49 661 839,549
Effet des modifications comptables		-2 686 822,329	-2 511 543,729
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES			
		-27 490 683,193	-49 661 839,549

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2017
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLE	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		-27 490 683,193	-49 661 839,549
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions			
- Variations des :		7 704 714,581	22 329 520,691
Stocks		-4 503 837,502	6 765 706,372
Créances		-9 141 960,813	-570 621,526
Autres actifs courants		-302 065,217	6 362 694,561
Placements et autres actifs financiers		994 407,534	-1 625 841,534
Fournisseurs et autres dettes		25 223 874,998	16 906 812,789
-Transfert de charges			486 249,155
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-7 515 549,612	992 680,959
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement acquisition d'immob corporelles et incorp		-37 636,931	-2 724 661,030
Encaissement cession d'immob corporelles et incorp			23 234,179
Encaissement cession d'immobilisations financières			
Décaissements acquisition d'immobilisations financières			
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-37 636,931	-2 701 426,851
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions			
Comptes courants			
Encaissements provenant des emprunts		12 836 078,040	13 194 791,115
Encaissements provenant des subventions			
Décaissement pour remboursement des emprunts		-8 723 183,737	-13 306 083,386
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		4 112 894,303	-111 292,271
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			15 391,753
Variation de trésorerie		-3 440 292,240	-1 804 646,410
Trésorerie au début de l'exercice		-28 199 428,209	-26 394 781,799
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III27	-31 639 720,449	-28 199 428,209

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2017**

NOTE N° I : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

NOTE N° II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

La société a accusé au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2017 une perte nette égale à 27 490 683 D, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 227 576 774 D, soit 233 888 509 D en deçà de la moitié du capital social.

En conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois qui suivent l'approbation des Etats Financiers de l'exercice 2017 en vue de se prononcer sur l'application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés commerciales.

Suite à l'acquisition en 2016 par la société AFRICA HOLDING de 70,87 % du capital de la société, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 prévoyant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie japonaise TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

Par délibérations de l'AGE du 28 Juin 2017, il a été décidé la réduction de capital à néant et son augmentation en numéraire à concurrence de 12 623 469 D. Cette décision a été annulée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Octobre 2017 pour vice de forme des convocations.

Compte tenu des efforts ci-dessus présentés, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 D, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillage industriel	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

II.2.4.Stocks :

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N°04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat. En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeables sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NCT N° 05 relative aux immobilisations corporelles.

II.2.5. Placements à long terme :

Les placements à long terme sont détenus dans l'intention de les conserver durablement. Les placements à long terme ont été liquidés par la STIP au cours du 1^{er} semestre 2017.

II.2.6. Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique « Passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financière nettes", à mesure qu'elles sont courues.

II.2.7. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, sur la base du cours du jour de l'opération à la date d'engagement et à celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.8. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ;
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

II.3. LISTE DES JOURNAUX AUXILIAIRES :

Au 31 Décembre 2017, les journaux auxiliaires mis en place sont les suivants :

1 Ventes M'SAKEN	30 Effets à recevoir SORTIE
2 Ventes MENZEL BOURGUIBA	31 Paie
3 Ventes export MB	32 BH Agence Charguia
03 Achats locaux	34 BT Rue Turquie 50/300468-2
04 Achats étrangers	35 BH ML 700086/7
05 BFT CC 11394/0	36 UBCI AGENCE BOURGUIBA
06 BS CC 03404700319/1	37 ATB AGENCE CENTRALE
07 BNA CC 02901154932R	38 ARAB BANKING CORPORATION
08 STB CC 68740/9	39 UIB CHARGUIA
09 STB M'SAKEN 3985/5	40 STUSID AGENCE TUNIS
10 Retenue à la source	41 Caisse M'SAKEN
11 UIB M'SAKEN 5800000246	42 Caisse MENZEL BOURGUIA
12 BNA CC 05601150004356	43 Caisse TUNIS
13 BS M'SAKEN 404700102/1	44 Caisse transit SOUSSE
14 BNA M'SAKEN 4282	48 BFT en Dollars
15 BIAT 603052897/0	49 BFT EN Euros
16 BT EL MENZAH 302673	50 STB EN Dollars
17 AMEN BANK 0210110662/9	51 STB EN Euros
18 UIB SIDI BELHASSEN	52 BH compte en Devises
19 BH 175124000062/2	53 Journal avance locales

20 UBCI 020229738291/000
 21 BT ROM 22
 22 BS ML 61404700113/8
 23 STB ML 015080581/7
 24 BT ML CC 307743
 25 Effets à recevoir ENTREE
 26 Effets à payer
 27 Ventes Diverses
 28 BFT compte professionnel
 29 Opérations diverses

54 Journal avances étrangères
 55 BEST BANK EN USD
 56 BH COMPTE BID
 57 STB COMPTE BID
 58 BNA COMPTE BID
 59 Opérations Div Fournisseurs
 60 STB CPT Créiteur
 61 BNA EURO
 62 BH NV
 63 STB

NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan de votre société, arrêté au 31 décembre 2017, présente un total égal à 81 403 626 D contre 73 900 442 D au 31 décembre 2016, enregistrant une augmentation égale à 7 503 184 D détaillée par rubrique comme suit :

DESIGNATION	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	8 371	23 049		14 677
- Immobilisations corporelles	13 402 514	15 288 367		1 885 853
- Immobilisations financières	455 364	2 446 304		1 990 939
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	13 866 250	17 757 720		3 891 470
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	33 282 808	28 779 421	4 503 387	
- Clients et comptes rattachés	20 733 562	12 594 919	8 138 643	
- Autres actifs courants	12 731 878	10 831 417	1 900 461	
- Placements et autres actifs financiers	746 241	1 740 649		994 408
- Liquidités et équivalents de liquidités	42 887	2 196 317		2 153 430
TOTAL ACTIFS COURANTS	67 537 376	56 142 723	14 542 491	3 147 838
TOTAL ACTIFS	81 403 626	73 900 442	14 542 491	7 039 307
			7 503 184	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserves légales	2 419 912	2 419 912		
- Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 734 096	7 741 764		7 668
- Résultats reportés	-225 140 894	-175 303 778		49 837 116
- Résultat de l'exercice	-27 490 683	-49 661 840	22 171 156	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-227 576 774	-199 903 146	22 171 156	49 844 785
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	33 859 684	41 757 051		7 897 367
- Autres passifs non courants	844 649	845 149		500
- Provisions	9 318 113	7 738 982	1 579 131	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	44 022 447	50 341 182	1 579 131	7 897 867
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	12 903 662	9 108 937	3 794 726	
- Autres passifs courants	82 714 567	71 890 480	10 824 087	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	169 339 724	142 462 989	26 876 735	
TOTAL PASSIFS COURANTS	264 957 954	223 462 406	41 495 548	

TOTAL PASSIFS	308 980 400	273 803 588	43 074 679	7 897 867
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	81 403 626	73 900 442	65 245 835	57 742 651
			7 503 184	

Nous vous présentons ci-après des notes d'information sur les différentes rubriques du susdit bilan, à chaque fois que celles-ci nous paraîtront utiles.

III. NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DE L'ACTIF DU BILAN :

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Know how	7 004 062	7 004 062	0
- Logiciels	705 138	705 138	0
- Fonds commercial	762 697	762 697	0
TOTAL V D'ORIGINE	8 471 897	8 471 897	0
AMORTISSEMENTS	-8 463 526	-8 448 848	-14 678
VALEURS NETTES COMPTABLES	8 371	23 049	-14 678

III.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Terrains	1 368 098	1 368 098	0
- Constructions	24 892 371	24 892 371	0
- Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
- Agenc. Aménag des constructions	3 341 554	3 341 554	0
- Matériel et outillages industriels	105 570 323	103 744 315	1 826 008
- Matériel et outillages réévalués	37 454 318	37 454 318	0
- Matériel de transport	1 731 131	1 731 131	0
- Matériel informatique	1 310 425	1 307 717	2 708
- Agenc. Aménag et installations	2 088 732	2 048 954	39 778
- Equipements de bureaux	464 959	464 959	0
- Immobilisations en cours	657 126	2 487 983	-1 830 857
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	179 749 066	179 711 429	37 637
AMORTISSEMENTS	-166 346 552	-164 423 062	-1 923 490
VALEURS NETTES COMPTABLES	13 402 514	15 288 367	-1 885 853

Le détail des mouvements intervenus en 2017 au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

STIP

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES & AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017
(Montants en Dinars)

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS					VCN AU 31/12/2017
	Soldes 31-déc-16	Acquisitions 2017	Transferts 2017	Cession 2017	Solde 31-déc-17	Solde 31-déc-16	Dotations 2017	Transferts 2017	Cessions 2017	Soldes 31-déc-17	
IMMO INCORPORELLES											
-Know How	7 004 062				7 004 062	-7 004 062				-7 004 062	0
-Logiciels	705 138				705 138	-682 089	-14 677			-696 767	8 371
-Fonds commercial	762 697				762 697	-762 697				-762 697	0
Sous-total (I)	8 471 897	0	0	0	8 471 897	-8 448 848	-14 677	0	0	-8 463 526	8 371
IMMO CORPORELLES											
-Terrains	1 368 098				1 368 098						1 368 098
-Constructions	24 892 371				24 892 371	-18 885 084	-799 359			-19 684 443	5 207 928
-Constructions réévaluées	870 029				870 029	-626 964	-12 793			-639 757	230 273
-Agen-amén des constructions	3 341 554				3 341 554	-3 217 786	-27 110			-3 244 896	96 659
-Matériel & outillages industriels	103 744 315	135 953	1 690 056		105 570 323	-99 988 128	-833 562			-100 821 691	4 748 632
-Matériel & outil indus réévalués	37 454 318				37 454 318	-37 454 318				-37 454 318	0
-Matériel de transport	1 731 131				1 731 131	-1 514 556	-91 353			-1 605 909	125 223
-Matériel informatique	1 307 717	2 708			1 310 424	-1 175 500	-36 836			-1 212 336	98 089
-Agent-Amén & Installations	2 048 954	1 418	40 840	-2 480	2 088 732	-1 130 203	-119 159		2 480	-1 246 881	841 851
- Equipements de bureaux	464 959				464 959	-430 524	-5 798			-436 322	28 637
-Immob en cours	2 487 983	176 370	-1 730 896	-276 331	657 126						657 126
Sous-total (II)	179 711 430	316 449	0	-278 811	179 749 067	-164 423 062	-1 925 970	0	2 480	-166 346 552	13 402 514
Total (I+II)	188 183 327	316 449	0	-278 811	188 220 964	-172 871 911	-1 940 647	0	2 480	-174 810 078	13 410 886



III.2.1. INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, un inventaire physique des immobilisations corporelles a été dressé à la clôture de l'exercice 2017. L'inventaire du matériel de transport a été valablement rapproché avec les données comptables concernées.

III.2.2. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE :

Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice 2017, s'élèvent à 316 448 D détaillées comme suit :

- Matériel informatique		2 708 D
▪ PC HP PRODESK 400	1 641 D	
▪ Scanner HP 200	168 D	
▪ PC Portable HP 15-AY056NK	899 D	
- Installations, aménagements et agencements		1 418 D
▪ Tondeuse à gazon G53	766 D	
▪ Débroussailleuse	652 D	
- Matériel et outillages industriels		135 952 D
▪ 2 Postes RIA DN32-30ML	1254 D	
▪ Pompe à graisse pneu F20/30KG	782 D	
▪ 4 Moules	133 916 D	
- Immobilisations en cours		176 370 D
▪ 2 Moules	66 958 D	
▪ Golf car	18 589 D	
▪ Pièces de rechange	89 613 D	
▪ Tondeuse à gazon	382 D	
▪ Pulvérisateur	828 D	

Total des acquisitions 2017		316 448 D

III.2.3. RECLASSEMENTS DE L'EXERCICE :

La société a reclassé dans les comptes des immobilisations concernées, les investissements mis en service au cours de l'exercice 2017 détaillés comme suit :

* Comptes débités :

- Matériel et outillages industriels		1 690 055 D
▪ Presses de vulcanisation	1 374 890 D	
▪ Moules 205/55 R16, 13R 22,5 et 215/70 R15	315 165 D	
- Agencements, Aménagements et Installations		40 840 D
▪ Toiture usine Menzel Bourguiba	12 960 D	
▪ Travaux entretien bâtiments et réseaux	27 880 D	

* Compte crédité :

- Immobilisations en cours		< 1 730 895 D >
----------------------------	--	------------------------------

Au 31 Décembre 2017, le compte Immobilisations en cours présente un solde débiteur égal à 657 126 D détaillé comme suit :

DATE	LIBELLES	MONTANTS
2010	Alimentation gaz usine M'SAKEN	236 602
2013	Avance 30 % transformateur (détente gaz)	21 893
2015/2016	TAM 41 (machine de coupe)	89 086
Mai-juin 2016	Travaux génie civil caméras de surveillance	48 771
Dec-2016	Armoires électriques	84 404
janv-2017	Moule 195/75 R16	66 958
mars-2017	Tondeuse à gazon	382
mars-2017	Pulvérisateur	828
mai-2017	Voiture HDK Golf car	18 589
juin-2017	Pièces de rechange	89 613
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS		657 126

Les immobilisations en cours ont été validées par un inventaire physique au 31 Décembre 2017.

III.2.4. CESSIONS & AUTRES :

Les mouvements inscrits à ce niveau s'analysent comme suit :

- Agencements, aménagements et installations		2 480 D
▪ Mise au rebut d'un climatiseur totalement amorti	2 480 D	
- Immobilisations en cours		276 331 D
▪ Ajustement de la valeur des pièces de rechange au port au 31 Décembre 2016	8 907 D	
▪ Extourne de la valeur du matériel et des pièces de rechange Logés au port au 31 Décembre 2016	267 424 D	
		278 811 D

III.2.5. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE :

Les amortissements de l'exercice 2017 des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés sur la base des taux suivants :

LIBELLES	TAUX	DUREE DE VIE
- Fonds commercial	(1)	20 ans
- Know how	(1)	10 ans
- Logiciels	33%	3 ans
- Constructions	2,5%,5%,100%	40 et 20 ans
- Agencements et Aménagements	10%	10 ans
- Matériel & outillage	20%	5 ans
- Matériel de transport	20%, 100%	5 ans
- Matériel & outillage industriels	10%, 20%, 100%	10 et 5 ans
- Matériel informatique	10%, 15%, 100%	10 et 6 ans

(1) Rubrique totalement amortie au 31/12/2017

Sur la base des taux ci-dessus présentés, la dotation aux amortissements de l'exercice 2017 s'élève à 1 940 647 D dont 14 677 D, au titre des immobilisations incorporelles et 1 925 970 D, au titre des immobilisations corporelles.

III.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
SOMACOP	594 910	5 596 850	-5 001 940
SMTP	4 508 355	4 508 355	0
Prêts au personnel à +1 an	44 981	70 364	-25 383
Cautionnements	410 383	504 878	-94 495
TOTAL VALEURS BRUTES	5 558 629	10 680 447	-5 121 818
			0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 103 265	8 234 143	-3 130 878
VALEURS NETTES COMPTABLES	455 364	2 446 304	-1 990 940

* La participation de la STIP au capital de SOMACOP a été ramenée en 2017 de 5 596 850 D à 594 910 D totalement provisionnée en vue d'une conformité au montant définitif du capital de la SOMACOP.

En effet, le capital de SOMACOP est arrêté au 31/12/2017 à 595 000 D dont 99,99 % soit 594 910 D est détenu par la STIP.

La valeur mathématique de l'action SOMACOP étant négative, la participation de la STIP dans cette société a été dotée d'une provision pour dépréciation d'égal montant.

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du juge du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée.

III.4. STOCKS :

Au 31 Décembre 2017, la valeur nette des stocks s'élève à 33 282 808 D contre 28 779 421 D au 31/12/2016, enregistrant une augmentation égale à 4 503 387 D (+16%), détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS	
			MONTANTS	%
VALEURS BRUTES				
Matières premières	15 831 590	12 831 503	3 000 087	23,38%
Autres approvisionnements	8 094 610	8 080 976	13 634	0,17%
En-cours de production	2 441 525	3 159 052	-717 528	-22,71%
Stock de produits finis	8 037 105	5 829 461	2 207 644	37,87%
TOTAL VALEURS BRUTES	34 404 830	29 900 992	4 503 837	15,06%
PROVISIONS	-1 122 021	-1 121 570	451	-0,04%
VALEURS NETTES COMPTABLES	33 282 808	28 779 421	4 503 387	15,65%

Au 31 Décembre 2017, les provisions pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
Pièces de rechange M'saken	500 000	500 000	0
Pièces de rechange Menzel Bourguiba	300 000	300 000	0
Matières Premières	40 330	39 880	450
Produits finis M'saken	264 814	264 814	0
Produits finis Menzel Bourguiba	16 877	16 876	1
TOTAL	1 122 021	1 121 570	451

Lors de notre assistance à l'inventaire physique des stocks à Msaken, nous avons constaté un stock de déchets qui a été valablement repris pour une valeur nulle au 31 Décembre 2017.

III.5.CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2017, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 20 733 562 D contre 12 594 919 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 8 138 643 D (ou +64,62 %) détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	7 710 884	437 046	7 273 838
- Clients produits non encore facturés	346 243	0	346 243
- Clients douteux	40 941 498	39 103 232	1 838 266
- Clients locaux chèques en caisse	0	204 931	-204 931
- Clients effets à revoir	0	111 455	-111 455
TOTAL VALEURS BRUTES	48 998 625	39 856 664	9 141 961
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-28 265 063	-27 261 745	-1 003 318
VALEURS NETTES COMPTABLES	20 733 562	12 594 919	8 138 643

Au 31 Décembre 2017, les soldes des comptes clients locaux s'élevant à 7 710 884 D se détaillent comme suit :

SOMACOP	5 891 137 D
TRANSTU (ex SNT)	749 770 D
Société CLE DU PORT	939 720 D
BECHIR LOUATI (SFAX PNEUI)	18 967 D
ICAR	12 661 D
DIVERS CLIENTS	98 629 D

	<u>7 710 884 D</u>

Postérieurement au 31 Décembre 2017, un accord transactionnel est intervenu entre la STIP et la SOMACOP (Voir rapport spécial).

III.6.AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Fournisseurs débiteurs	3 251 162	1 266 247	1 984 915
- Sociétés du groupe	4 225 077	5 264 988	-1 039 911
- Charges constatées d'avance	265 791	231 605	34 186
- Personnel	62 299	81 795	-19 496
- Etat, crédit d'IS	6 691 201	6 269 832	421 369
- Etat, TVA récupérable	1 809 061	2 173 983	-364 922
- Etat, rappel d'impôt	364 315	364 315	-
- Etat, crédit de TFP	107 470	143 788	-36 318
- Etat, crédit de TVA	-	378 885	-378 885
- TPE	-	119	-119
- FODEC	-	24	-24
- TUNISIE FACTORING	-	12 884	-12 884
- Etat, avance en douanes	-	205 008	-205 008
- Divers	2 404	152 586	-150 182
TOTAL VALEURS BRUTES	16 778 780	16 546 059	232 721
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
Intérêts sur C/C Associés	4 003 129	4 855 683	-852 554
Fournisseurs débiteurs	113 116	651 815	-538 699
Personnel prêts et avances	0	8 961	-8 961
Créances sur l'Etat	0	198 183	-198 183
TOTAL PROVISIONS	4 116 245	5 714 642	-1 598 397
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 662 535	10 831 417	1 831 118

Les créances sur les sociétés du groupe figurant au 31 Décembre 2017 et 2016 respectivement pour 4 225 077 D et 5 264 988 D se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- SOMACOP	2 603 980	3 975 868	-1 371 888
- SMTP	1 503 129	1 224 009	279 120
- SOMACOP PLUS	117 968	65 111	52 857
	4 225 077	5 264 988	-1 039 911

III.7.PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Ces placements s'analysent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Régies d'avance et accréditifs (cautions douanières)	746 241	730 391	15 850
- Autres intérêts courus	-	10 258	-10 258
- Placement	-	1 000 000	-1 000 000
TOTAL	746 241	1 740 649	-994 408

III.8.LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Chèques à encaisser	0	731 156	-731 156
- Banques			
STB	35 017	35 017	-
BTKD	900	1 425 199	-1 424 299
STB EUROS	376	346	30
BH USD	159	161	-2
STB TUNIS PORT	34	-	34
STB M'SAKEN	3	1 634	-1 631
BH EUROS	2	2	-
	36 491	1 462 359	-1 425 868
- Caisses			
M'SAKEN	3 319	1 284	2 035
TUNIS	2 893	664	2 229
TRANSIT SOUSSE	176	846	-670
MENZEL BOURGUIBA	8	8	-
	6 396	2 802	3 594
TOTAL GENERAL	42 887	2 196 317	-2 153 430

* Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2017.

* Les espèces en caisse sont conformes aux montants figurant sur les procès-verbaux des arrêtés des caisses datés du 31 Décembre 2017.

IV NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

IV.1. CAPITAUX PROPRES :

Ces capitaux propres s'analysent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Capital social	12 623 469	12 623 469	-
- Réserve légale	2 419 912	2 419 912	-
- Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	-
- Actions propres	-325 724	-325 724	-
- Actions capitaux propres	7 734 096	7 741 764	-7 668
- Résultats reportés	-225 140 894	-175 303 777	-49 837 117
Total CP avant résultat de l'exercice	-200 086 091	-150 241 306	-49 844 785
- Résultat de l'exercice	-27 490 683	-49 661 840	22 171 157
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	-227 576 774	-199 903 146	-27 673 628

Au 31 Décembre 2017, la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
- AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70,87%
- OFFICE DU COMMERCE DE TUNISIE	376 373	1 129 119	8,94%
- AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT -5 %	849 331	2 547 993	20,18%
	4 207 823	12 623 469	100,00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

STIP**TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2017**

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserve pour réguler le cours boursier	Actions propres	Autres capitaux propres	Amortissements différés	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
- Capitaux propres au 31.12.2016	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 741 764	-104 929 000	-70 374 777	-49 661 840	-199 903 146
- Affectation résultat 2016							-1 862 792	-47 799 047	49 661 839	0
- Résultat 30 juin 2017									-13 478 556	-13 478 556
- Subvention d'investissement : quote-part 2017						-5 168				-5 168
- Capitaux propres au 30.6.2017	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 736 596	-106 791 792	-118 173 824	-13 478 557	-213 386 870
- Résultat 30 Juin 2017									13 478 556	13 478 556
- Subvention d'investissement : quote-part 2017						-2 500				-2 500
- Résultat 31.12.2017									-27 490 683	-27 490 683
- Effets de modifications comptables								-175 279		-175 279
- Capitaux propres au 31.12.2017	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 734 096	-106 791 792	-118 349 103	-27 490 684	-227 576 776

Actions propres

L'Assemblée Général Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2017, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2017, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au 31 Décembre 2017, le passif exigible à court terme totalise la somme de 264 957 954 D contre un actif net de 81 403 626 D.

IV.2. EMPRUNTS :

La partie des emprunts bancaires exigible à plus d'un an figure au passif du bilan du 31 Décembre 2017 pour 33 859 684 D contre 41 757 051 D au 31 Décembre 2016.

La partie échue ou venant à échéance à moins d'un an figure au passif du bilan du 31 Décembre 2017 sous la rubrique "Concours bancaires et autres passifs financiers" pour 137 657 117 D contre 112 067 244 D au 31 Décembre 2016.

La situation de ces emprunts est résumée dans le tableau suivant :

DETAIL DES ENGAGEMENTS BANCAIRES FINANCIERS AU 31/12/2017

BAILLEURS DE FONDS	SOLDE AU 31/12/2017						
	A + D'UN AN	A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	CREDITS COURT TERME	INTERETS COURUS	SOLDE CC BANCAIRES	TOTAL CONCOURS BANCAIRES
STB			17 832 418	11 988 346	33 783 620	26 803 742	90 408 126
BNA	23 530 054	5 002 070	10 851 140	7 497 180	14 219 236	1 864 918	39 434 544
AMEN BANK	7 160 316	993 176	1 820 824		165 695	700 879	3 680 574
BFT	3 128 545	1 852 716	3 242 253		847 082	157 903	6 099 954
BS + ATTIJARI BANK			5 392 669		435 209	645	5 828 523
UIB		971 667	2 730 667		18 850	438	3 721 622
BIAT			1 951 176		153 779	6 672	2 111 627
BH				12 740 351		2 136 035	14 876 386
BT					152	4 686	4 838
ATB						6 379	6 379
LEASING		35 616					35 616
CNSS	40 769	20 482	2 188		1 127 910		1 150 580
DIVERS			177 350	267 600	7 116	311	452 376
ECARTS DE CONVERSIONS			1 528 579				1 528 579
TOTAUX	33 859 684	8 875 727	45 529 264	32 493 477	50 758 649	31 682 607	169 339 725

IV.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Les autres autres passifs non courants se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Rétrocession de 'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	-
- Dépôts et cautionnements reçus	-	500	-500
	844 649	845 149	-500

Le montant de 844 649 D correspond à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

IV.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 969 793	3 304 775	-1 334 982
- Autres provisions pour risques et charges	7 348 320	4 434 207	2 914 113
	9 318 113	7 738 982	1 579 131

* La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ramenée à la clôture de l'exercice 2017 à 1 969 793 D et ce, suite au départ anticipé de 120 employés dans le cadre du plan de restructuration engagé par la société.

* Les autres provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Affaires fiscales	1 769 769	2 071 285	-301 516
- Affaires bancaires	2 212 507	2 212 507	-
- WTC	3 012 785	-	3 012 785
- Divers	353 259	150 415	202 844
	7 348 320	4 434 207	2 914 113

IV.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Les fournisseurs se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	5 123 545	4 574 500	549 045
Fournisseurs étrangers	350 367	240 417	109 950
Fournisseurs étrangers (écarts de conversion)	109 169	130 796	-21 627
Fournisseurs charges à payer	5 262 314	1 139 413	4 122 901
Fournisseurs locaux, effets à payer	1 685 281	2 567 082	-881 801
S/Total	12 530 676	8 652 208	3 878 468
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs locaux	116 490	118 994	-2 504
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555	-
Fournisseurs retenues de garantie	230 941	312 180	-81 239
S/Total	372 986	456 729	-83 743
TOTAL GENERAL	12 903 662	9 108 937	3 794 725

IV.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
- Clients écarts de conversion	11 890	0	11 890
- Clients créditeurs	1 691 427	95 395	1 596 032
- Clients RRR à accorder	12 707 754	11 514 139	1 193 615
- Fonds social	1 378 186	825 613	552 573
- Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	9 002 618	5 622 932	3 379 686
- Etat, impôts et taxes	41 590 642	36 418 668	5 171 974
- Sociétés du groupe	2 294 367	2 098 519	195 848
- CNSS	14 014 246	13 950 729	63 517
- Divers	23 437	1 364 485	-1 341 048
TOTAUX	82 714 567	71 890 480	10 824 087

Le détail des principales rubriques figurant parmi les « autres passifs courants » se présente comme suit :

	31/12/2017
- <u>Clients créditeurs</u>	
• SOCIETEJOMAA SA	429 875
• STPCI	354 853
• SCP	132 933
• COMET	149 111
• TUNICOM	140 931
• SOCIETE EL WAFA	82 228
• STPCM	72 820
• SIMATRA	51 502
• MEDICARS	57 801
• SNDP	37 371
• Divers clients (soldes inférieurs à 30000 D)	182 002
	<u>1 691 427</u>
- <u>Clients RRR à accorder</u>	
• MAAP	2 011 086
• SMTP	8 037 160
• WTC	2 659 508
	<u>12 707 754</u>
- <u>Fonds social</u>	
• Site de M'SAKEN	1 073 177
• Site de Menzel Bourguiba	305 009
	<u>1 378 186</u>
- <u>Personnel</u>	
• Rémunérations dues au personnel	2 694 384
• Congés à payer	2 110 087
• Indemnités de départ CCL	3 974 554
• Divers	223 593
	<u>9 002 618</u>
- <u>Etat impôts et taxes</u>	
• Impôts constatés au 31122017	30 679 658
• Droits de douanes	10 793 151
• Divers impôts et taxes	117 834
	<u>41 590 643</u>
- <u>Sociétés du groupe</u>	
• AFRICA HOLDING	1 201 000
• Abdelkader DRIDI	1 000 000
• SMTP (quote-part droits d'enregistrement contrat)	93 367
	<u>2 294 367</u>
- <u>CNSS</u>	
• Reconnaissance de dettes au 31122016	11 083 963
• Cotisations 2, 3 et 4 ^{ème} trimestre 2017	2 340 712
• Retraite complémentaire	106 724
• Autres charges à payer	482 849
	<u>14 014 246</u>

L'engagement conclu en Avril 2018 avec la CNSS fait état d'un montant à payer à fin Mars 2018 de 13 427 304 D enregistrant une baisse égale à 586 944 D.

IV7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
Echéances en principal à moins d'un an	8 875 728	17 869 931	-8 994 203
Echéances en principal impayées	45 529 263	28 981 338	16 547 925
Crédits de gestion	32 493 477	27 958 561	4 534 916
Intérêts courus	50 758 649	37 257 413	13 501 236
S/Total 1	137 657 117	112 067 243	25 589 874
Banques et autres organismes financiers			
- BNA			
BNA AVENUE DE CARTHAGE	577 226	534 931	42 295
BNA	1 287 691	1 166 659	121 032
- BT			
BT RUE DE TURQUIE	4 686	3 226	1 460
BT MENZEL BOURGUIBA	32 866	32 745	121
- STB			
STB SIEGE	26 803 741	26 969 122	-165 381
STB AGENCE TUNIS PORT	-	227	-227
STB EN USD	1	-	1
- BFT SIEGE	157 903	40 577	117 326
- BANQUE DU SUD AVENUE MOHAMED V	645	406	239
- B.H			
BH AGENCE CHARGUIA	1 066 227	1 213 354	-147 127
BH COMPTE 473506	1 036 943	3 850	1 033 093
- BIAT COMPTE 198130/70	6 672	2 318	4 354
- AMEN BANK	700 879	271 830	429 049
- ATB AGENCE CENTRALE	6 379	8 343	-1 964
- UIB AGENCE CHARGUIA	438	303	135
- COFIB	311	311	-
- DIVERS	-	147 543	-147 543
S/TOTAL 2	31 682 608	30 395 745	1 286 863
TOTAL GENERAL (1+2)	169 339 725	142 462 988	26 876 737

Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2017.

Toutefois, il convient de signaler que le dernier relevé du compte STB siège mis à notre disposition est arrêté au 31 Août 2017 et fait état d'un solde débiteur de 27 931 551 D. Ce compte ayant été transféré en contentieux par la STB, celle-ci n'a plus adressé de relevés à la STIP.

V NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 31 décembre 2017, le résultat net négatif de la Société STIP est arrêté à 27 490 683 D contre - 49 661 839 D correspondant à la différence entre les produits et les charges, détaillée par année comme suit :

LIBELLES	31/12/2017		31/12/2016		ECARTS
	Montants	% CA	Montants	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	30 431 874	99,5%	41 729 238	99,4%	-11 297 364
Autres produits d'exploitation	163 056	0,5%	251 864	0,6%	-88 808
Total des produits d'exploitation	30 594 930	100,0%	41 981 102	100,0%	-11 386 172
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variations des stocks de PF et des encours	-1 490 117	-4,9%	10 533 466	25,1%	-12 023 583
Achats d'approvisionnements consommés	18 094 929	59,1%	16 848 587	40,1%	1 246 342
Charges de personnel	19 781 250	64,7%	24 592 862	58,6%	-4 811 612
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 704 715	25,2%	22 089 284	52,6%	-14 384 569
Autres charges d'exploitation	2 451 368	8,0%	3 736 680	8,9%	-1 285 312
Total des charges d'exploitation	46 542 145	152,1%	77 800 879	185,3%	-31 258 734
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 947 215	-52,1%	-35 819 777	-85,3%	19 872 562
Charges financières nettes	-12 151 379	-39,7%	-13 472 662	-32,1%	1 321 283
Produits des placements	5 208	0,0%	10 258	0,0%	-5 050
Autres gains ordinaires	2 008 038	6,6%	2 355	0,0%	2 005 683
Autres pertes ordinaires	-1 335 342	-4,4%	-293 220	-0,7%	-1 042 122
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-27 420 690	-89,6%	-49 573 046	-118,1%	22 152 356
Impôt sur les sociétés	-69 993	-0,2%	-88 793	-0,2%	18 800
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-27 490 683	-89,9%	-49 661 839	-118,3%	22 171 156
Effets des modifications comptables	-2 686 822	-	-2 511 544	-	-175 278
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-27 490 683	-89,9%	-49 661 839	-118,3%	22 171 156

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

V.1. PRODUITS :

V.1.1. REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA de la STIP est passé de 41 729 238 D au 31 décembre 2016 à 30 431 874 D dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une baisse égale à 11 297 364 D.

Cette situation est essentiellement due à l'arrêt de la production des deux sites de production du 22 mai au 05 juin 2017 et du 17 juillet 2017 au 05 février 2018.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS	
			MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL				
Produits finis Msaken	26 009 723	31 938 019	-5 928 296	-18,6%
Produits finis MI Bourguiba	2 967 276	4 126 350	-1 159 074	-28,1%
Produits intermédiaires	160 078	71 651	88 426	123,4%
Ristournes sur ventes	-1 217 036	-1 745 029	527 993	-30,3%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	27 920 040	34 390 990	-6 470 950	-18,8%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT				
Produits finis Msaken	1 534 331	1 727 336	-193 005	-11,2%
Produits finis "All-Steel"	892 338	5 610 912	-4 718 574	-84,1%
Produits finis MI Bourguiba	85 165	0	85 165	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	2 511 834	7 338 248	-4 826 413	-65,8%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	30 431 874	41 729 238	-11 297 364	-27,1%

V.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31/12/2017 à 163 056 D contre 251 864 D au 31/12/2016 enregistrant une diminution égale à 88 808 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
Revenus des immeubles	80 513	78 596	1 917
Vente de déchets	74 876	86 466	-11 590
Autres produits	0	75 402	-75 402
Quote-part Subvention d'investissement	7 667	11 400	-3 733
TOTAUX	163 056	251 864	-88 808

V.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

V.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2017 à 18 094 929 D, contre 16 848 587 D au 31 décembre 2016, enregistrant une augmentation égale à 1 246 342 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
Achats d'approvisionnements	11 120 635	18 198 555	-7 077 920
Achats de fournitures et matières consommables	2 348 197	2 220 411	127 786
Achats non stockés	2 684 609	2 326 974	357 634
Variation de stocks matières premières et fournitures	1 941 489	-6 085 821	8 027 311
Variation de stocks des autres approvisionnements	0	188 468	-188 468
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	18 094 929	16 848 587	1 246 342

V.2.2. MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2017 est arrêtée à 13 827 062 D contre 14 347 185 D en 2016 enregistrant une diminution égale à 520 123 D.

Rapportée à la valeur de la production de l'exercice, elle représente 43,32 % en 2017 contre 45,99 % à la clôture de l'exercice précédent, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016
Production de l'exercice		
Chiffre d'affaires	30 431 874	41 729 238
Variations des stocks de produits finis et des encours	1 490 117	-10 533 466
Total Production	31 921 991	31 195 772
Achats d'approvisionnement consommés	18 094 929	16 848 587
Marge brute	13 827 062	14 347 185
% par rapport à la production	43,32%	45,99%

V.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel s'élevant au titre de l'exercice 2017 à 19 781 250 D contre 24 592 862 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une baisse égale à 4 811 612 D soit -19,56 % et ce suite aux mesures d'assainissement social décidées au cours de l'exercice 2017. L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
Salaires	16 667 282	19 382 782	-2 715 500
Charges sociales	2 931 062	4 555 772	-1 624 709
Autres charges sociales	38 245	178 854	-140 610
Fonds social	144 661	475 453	-330 793
Total	19 781 250	24 592 862	-4 811 611

V.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2017 à 7 704 715 D contre 22 089 284 D à fin 2016 enregistrant une diminution égale à 14 384 570 détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :			
Dotations aux amortissements des immobilisations. corporelles & incorporelles	1 940 647	1 862 792	77 855
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 940 647	1 862 792	77 855
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
Dotations aux Provisions pour risques et charges	3 307 743	2 825 478	482 266
Dotations aux Provisions pour dépréciation des stocks	451	200 982	-200 532
Dotations aux Provisions pour dépréciation des clients	7 417 642	11 172 545	-3 754 903
Dotations aux Provisions des « Autres actifs courants »	425 682	4 551 477	-4 125 795
Dotations aux Provisions pour dépréciation des titres participation	1 871 062	2 043 627	-172 565
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	13 022 579	20 794 109	-7 771 529
REPRISES SUR PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	0	-41 497	41 497
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-6 612 508	-505 404	-6 107 104
Reprise sur provisions pour risques et charges	-646 004	-20 715	-625 289
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-7 258 512	-567 617	-6 690 895
PROVISIONS NETTES	5 764 068	20 226 492	-14 462 424
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTIS ET AUX PROVISIONS	7 704 715	22 089 284	-14 384 570

V.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation ont été ramenées de 3 736 680 D à fin 2016 à 2 451 368 D à la clôture de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à 1 285 312 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
Location & charges locatives	124 043	117 927	6 116
Entretien et réparations	108 841	118 808	-9 967
Primes d'assurances	444 539	1 621 335	-1 176 796
Autres	128 607	29 299	99 308
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	806 030	1 887 369	-1 081 340
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	115 658	149 362	-33 705
Publicités et propagandes	445 579	15 735	429 844
Frets et transport sur ventes	79 699	59 868	19 832
Voyages et déplacements	36 932	39 305	-2 373
Missions et réceptions	112 844	5 913	106 931
Frais postaux et de télécommunication	114 421	111 878	2 543
Commissions bancaires et de Factoring	458 745	1 085 466	-626 720
Divers	28 386	20 320	8 066
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 392 265	1 487 846	-95 581
IMPOTS ET TAXES	253 073	361 464	-108 391
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 451 368	3 736 680	-1 285 312

V.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2017 12 151 379 D contre 13 472 662 D à la fin de l'exercice 2016 enregistrant une baisse égale à 1 321 283 D soit 9,81 % détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	3 327 099	3 337 726	-10 627
. Intérêts sur crédits de gestion	2 406 025	3 113 630	-707 605
. Intérêts et Pénalités de retard	10 638 893	7 286 185	3 352 709
. Pertes de Change	2 833 605	1 900 649	932 956
. Gains de Change	-6 739 779	-2 154 378	-4 585 401
. Autres produits financiers	-314 465	-11 150	-303 315
	12 151 379	13 472 662	-1 321 284

V.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31/12/2017 à 1 335 342 D et 2 088 038 D totalisant un gain net égal à 672 697 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrable et non exigibles.

V.2.8.IMPOT SUR LES SOCIETES :

Le minimum d'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2017 à 69 993 D soit 0,2% du chiffre d'affaires local et 0,1% du chiffre d'affaires à l'export contre 88 793 D à la clôture de l'exercice précédent enregistrant une baisse égale à 18 800 D en liaison avec la baisse des revenus de 2017.

V.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice 2017 est arrêté à - 27 490 683 D contre - 49 661 840 D au titre de l'exercice 2016 enregistrant une amélioration égale à 22 171 157 D.

ENGAGEMENTS HORS BILANS

Les engagements hors bilans sont arrêtés au 31/12/2017 à 355 699 085 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	336 951 810
- EFFETS ESCOMPTES :	736 160
CAUTIONS RECUES	8 600 000
CAUTIONS RECIPROQUES	9 411 115
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	355 699 085

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VI.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERC E	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 000 000	2 000 000							2 000 000
2 500 000						2 500 000		2 500 000
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
7 000 000	4 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	7 000 000
336 951 810	245 703 159	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	135 636 059	192 256 600	336 951 810

VI.1.2. EFFETS ESCOMPTES

CLIENTS	ECHEANCE	MONTANTS
STPCI	06/01/2018	78 604
STPCI	13/01/2018	101 393
SPG	10/01/2018	49 666
STE SITAR	05/01/2018	45 570
SFAX PNAUS	30/01/2018	35 000
SFAX PNAUS	20/01/2018	35 000
COMET	31/01/2018	117 485
COMET	31/01/2018	262 613
SICAME	31/01/2018	10 828
TOTAL		736 159

VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	SOLDE CLIENT AU 31/12/2017	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOUI STPCI	2 000 000 D	-354 852,895 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS	400 000 D	-22 758,289 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SPG	1 000 000 D	-13 089,513 D	Enregistré à la recette des Finances Rue Mongi Slim Moknin le 16/05/2000 sous le n° 600725 (Copie)
SOCOP	1 200 000 D	1 198 707,117 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D		Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
BechirLOUATI	1 000 000 D	18 966,592 D	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	-140 931,108 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	6 151 364,388 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

Hypothèques au profit de la STIP

Société SOCOP			
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D		Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
TOTAL GENERAL	8 600 000 D	6 837 406,292 D	

VI.3. CAUTIONS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	BON DE CAISSE N° 9092557000586 DU 23 02 2016
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	COMPTE A TERME N°0162527000135
TOTAL	9 411 114	

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques «STIP» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

I.1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2017.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à **81 403 626 D**, un résultat net déficitaire égal à **27 490 683 D** et des flux d'exploitation négatifs de **7 515 550 D**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la STIP au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2017 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut égal à 48 998 624 D dont des créances douteuses pour un montant de 40 941 498 D provisionnées à hauteur de 28 265 062 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 12 707 754 D correspond aux ristournes dues à ces clients à fin 2017, figurant au passif du bilan sous la rubrique Autres passifs courants pour le même montant.

Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers notamment la société SOMACOP, la SMTP et WTC)

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

I.4. Paragraphes d'observations :

I.4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2017, les capitaux propres ont été arrêtés au 31/12/2017 à -227 576 774 D soit 233 888 509 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

I.4.2. Au 31 Décembre 2017, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 264 957 954 D contre un actif courant égal à 67 537 763 D soit 25.5% du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

I.4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2017, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

I.5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice 2017, plusieurs mouvements ont perturbé le fonctionnement normal de l'entreprise (lock-out pour deux semaines à partir du 22 Mai 2017, fermeture de l'usine de M'SAKEN à partir de Juillet 2017, arrêt de la production du site de Menzel Bourguiba à partir du 1^{er} Octobre 2017), départs à la retraite et démissions de certains responsables.

Dans ces conditions, l'organigramme de la société, le système de contrôle interne ont été fortement perturbés.

Cependant, nous avons constaté qu'au cours de la période contrôlée toutes les opérations financières ont été engagées et validées directement par le Président Directeur Général.

De notre part les contrôles supplémentaires nécessaires et des procédures d'audit appropriées ont été adoptés.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 12 Novembre 2018

Les Commissaires aux comptes:

**Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK**

**Hassen BOUITA
Directeur Associé
FMBZ KPMG TUNISIE**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous informons que :

Le compte courant de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP productif d'intérêts au taux de 8% suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 a enregistré au cours de l'exercice 2017 le versement au profit de la STIP de la somme de 1 000 000 D en couverture des besoins de trésorerie urgents.

Monsieur Abdelkader DRIDI a renoncé aux intérêts du sus dit compte estimé à 66 667 D au profit de la STIP.

II. OPERATIONS REALISEES RELATIVES AUX CONVENTIONS ANTERIEURES A 2017 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont évolué comme suit :

II.1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADERDRIDI, PDG DE LA STIP :

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI à hauteur de 2 000 000 dinars accordée à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 et maintenue au cours de l'exercice 2017.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Le compte courant de La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) ouvert sur les livres de la STIP productif d'intérêts au taux de 8% suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 a enregistré au cours de l'exercice 2017 les mouvements suivants :

+Solde créditeur au 31/12/2016 :	2 000 000
+Versements en 2017 :	701 000
- Remboursements en 2017 :	1 500 000
= Solde au 31/12/2017 :	1 201 000

La Société AFRICA HOLDING a renoncé aux intérêts du sus dit compte estimés en 2016 à 17 389 D et en 2017 à 109 840 D au profit de la STIP.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SOMACOP (FILIALE DE LA STIP) :

- Le solde impayé des frais du détachement du personnel de la STIP auprès de la SOMACOP ainsi que les frais d'assistance informatique au titre des exercices 2015 et 2016 est arrêté au 31/12/2017 à 74 542 D.
- Le loyer facturé, au titre de l'exercice 2017, par la STIP à la SOMACOP du local sis à Tunis, 14 Rue d'Italie conformément au contrat de location en date du 26 décembre 1995 s'est élevé à 29 437 D resté impayé au 31/12/2017.
- Le compte fournisseur SOMACOP présente un solde créditeur égal à 9 053 D correspondant aux factures de transport relatives aux exercices 2016 et antérieurs.
- Au cours de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires STIP- SOMACOP est arrêté comme suit :

- Chiffre d'affaires TTC	: 8 208 703 D
- Règlements effectués	: 5 850 019 D

- **Accord Transactionnel :**

Au 31/12/2017, la situation de la SOMACOP est arrêtée à 14 786 530 D détaillée comme suit :

- Créances client :	10 576 767 D
- Créances d'exploitation : loyers, salaires... :	103 980 D

- Compte courant Associé :	2 500 000 D
- Intérêts :	1 605 783 D
TOTAL	14 786 530 D

Par décision du conseil d'administration il a été décidé d'apurer la situation de la SOMACOP comme suit :

- Le paiement par la SOMACOP au comptant de toutes ses acquisitions au cours des exercices 2018 et suivants.
- Le règlement par la SOMACOP au cours de l'exercice 2018 des créances anciennes à concurrence de 3 495 116 D.
- L'augmentation du prêt accordé à la SOMACOP en compte courant associé de 2 500 000 D à 5 000 000 D et le rééchelonnement de son remboursement sur sept ans au taux de 0,5% l'an.
- Le solde de la créance arrêté à 4 685 631 D totalement provisionné sera réglé au fur et à mesure du recouvrement des créances accrochées de la SOMACOP arrêtées au 31/12/2017 au même montant.
- L'abandon des intérêts de retard totalisant au 31/12/2017 la somme de 1 605 783 D.

A la date de notre intervention toutes les conditions de l'accord ont été respectées.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, il a été décidé ce qui suit :

- La déclaration de la SMTP en règlement judiciaire ;
- La fixation de la date de cessation de paiement à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué ;
- La nomination de Mr Abdelwahed BELAÏDI, juge délégué ;
- La nomination de Mr Youssef ZAGHLOUL en qualité de syndic.

Face à cette situation, la STIP a constaté des provisions complémentaires pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- Participation de la STIP au capital de la SMTP arrêtée au 31 décembre 2017 à 4 508 355 D.
- Solde débiteur égal à 5 755 147 MAD soit 1 503 129 D détaillé comme suit :

	Montants en MAD	Montants en D
Intérêts CCA du 2010 à 2016	3 124 241	815 989
Intérêts CCA 2017	137 834	35 999
Solde frais de missions de 2003 à 2016	2 445 311	638 666
Solde frais de missions 2017	47 761	12 474
TOTAL	5 755 147	1 503 128

- Un solde client débiteur égal à 18 213 874 D provisionné à concurrence de 10 176 714 D, le reliquat, soit 8 037 159 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.

- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par la SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

II.5. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SOMACOP PLUS (FILIALE DE SOMACOP) :

- Le solde impayé des frais du détachement du personnel de la STIP auprès de la SOMACOP PLUS au titre de l'exercice 2016 est arrêté au 31/12/2017 à 19 616 D.
- Le solde du loyer facturé à la SOMACOP PLUS non encore réglé au titre des exercices 2016 et 2017, s'est élevé respectivement à 32 784 D et 65 568 D.
- Le compte fournisseur SOMACOP PLUS présente un solde créditeur égal à 12 019 D, détaillé comme suit :

Factures de services 2017	:	967 D
Factures de services 2016 et antérieurs	:	11 052 D
		12 019 D

II.6. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Les emprunts non courants obtenus par la STIP auprès des divers établissements de crédits ont engendré au cours de l'exercice 2017 des intérêts et des intérêts de retard respectivement arrêtés à 3 327 099 D et 4 629 943 D.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG de la société a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen ALAYA, administrateur, a reçu au 31/12/2017 la somme de 14 000 D au titre de règlement partiel des honoraires de « chargé de fonctions » relatifs à la période allant du 01/06/2016 au 28/02/2018 arrêtés à 74 117,647 D.

La société ASY TRADING dont Monsieur Ali LABIADH est associé et également administrateur dans votre société a réalisé au cours de l'exercice 2017, un chiffre d'affaires égal à 214 098 D totalement réglé en 2017.

Votre société a acheté au cours de l'exercice 2017 de la matière première auprès de la société SIOC- dont monsieur Abdelkader DRIDI est président directeur général et également

président du conseil d'administration de votre société- pour un montant de 23 331 D, non encore réglé en 2017 enregistré en charges à payer, régularisé en 2018.

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président Directeur Général et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2017, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Fait à Tunis, le 12 Novembre 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
FMBZ KPMG TUNISIE

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Nejiba CHOUK et Mr Hassen BOUITA.

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2017 (exprimé en Dinars)

ACTIFS	2 017	2016 REAJUSTE	ECARTS
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	8 763 797	8 758 213	5 584
Moins : Amortissements	-8 659 908	-8 627 399	-32 508
	103 889	130 814	-26 925
Immobilisations corporelles	181 161 048	181 119 764	41 284
Moins : Amortissements	-167 378 512	-165 318 658	-2 059 854
	13 782 535	15 801 106	-2 018 571
Immobilisations financières	5 071 958	5 093 219	-21 261
Moins : Provisions	-4 551 544	-2 640 293	-1 911 251
	520 414	2 452 926	-1 932 512
Total des actifs immobilisés	14 406 839	18 384 846	-3 978 007
Autres actifs non courants	0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	14 406 839	18 384 846	-3 978 007
ACTIFS COURANTS			
Stocks	36 172 083	32 547 618	3 624 465
Moins : Provisions	-1 375 506	-1 176 620	-198 886
	34 796 577	31 370 998	3 425 578
Clients et comptes rattachés	49 462 972	40 325 879	9 137 093
Moins : Provisions	-28 435 087	-29 118 540	683 453
	21 027 886	11 207 339	9 820 546
Autres actifs courants	15 673 958	15 171 003	502 956
Moins : Provisions	-1 944 704	-2 270 313	325 608
	13 729 254	12 900 690	828 564
Placements et autres actifs financiers	1 109 241	2 244 648	-1 135 407
Moins : Provisions		-32 810	32 810
	1 109 241	2 211 838	-1 102 597
Liquidités et équivalents de liquidités	1 800 565	2 358 961	-558 396
TOTAL ACTIFS COURANTS	72 463 522	60 049 826	12 413 696
TOTAL ACTIFS	86 870 361	78 434 673	8 435 689

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2017
(exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2 017	2016 REAJUSTE	ECARTS
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 734 096	7 741 764	-7 668
Résultats reportés	-223 776 954	-174 910 628	-48 866 326
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	-198 669 961	-149 795 967	-48 873 994
RESULTAT DE L'EXERCICE PART DU GROUPE	-24 860 296	-47 596 749	22 736 453
T. CX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	-223 530 257	-197 392 716	-26 137 541
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-6	763	-768
intérêts minoritaires dans le résultat	-26	-768	743
	-31	-6	-26
TOTAL CX PROPRES CONSOLIDES	-223 530 288	-197 392 722	-26 137 567
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	33 874 993	41 826 474	-7 951 481
Autres passifs non courants	844 649	845 149	-500
Provisions	9 318 113	7 738 982	1 579 131
	44 037 755	50 410 605	-6 372 850
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 031 368	10 078 311	2 953 056
Autres passifs courants	83 841 226	72 297 666	11 543 559
Concours bancaires et autres passifs financiers	169 490 302	143 040 812	26 449 490
TOTAL PASSIFS COURANTS	266 362 895	225 416 789	40 946 105
TOTAL PASSIFS	310 400 650	275 827 395	34 573 255
TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS	86 870 361	78 434 673	8 435 686

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2017
(exprimé en Dinars)

LIBELLES	2 017	2016 REAJUSTE	ECARTS
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	33 355 725	48 861 232	-15 505 507
Autres produits d'exploitation	115 504	166 749	-51 246
Total des produits d'exploitation	33 471 229	49 027 982	-15 556 753
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours	-1 490 117	10 533 466	-12 023 582
Achats d'approvisionnements consommés	19 962 392	22 845 456	-2 883 064
Charges de personnel	20 352 636	25 596 040	-5 243 403
Dotations aux amortissements & aux provisions	6 556 443	19 010 840	-12 454 398
Autres charges d'exploitation	2 665 431	4 117 300	-1 451 869
Total des charges d'exploitation	48 046 786	82 103 102	-34 056 316
RESULTAT D'EXPLOITATION (Perte)	-14 575 557	-33 075 120	18 499 563
Charges financières nettes	-12 440 597	-14 131 186	1 690 589
Produits des placements	27 124	29 968	-2 844
Autres gains ordinaires	2 014 739	19 544	1 995 195
Autres pertes ordinaires	234 089	-310 441	544 531
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-24 740 201	-47 467 236	22 727 035
Impôt sur les bénéfices	-120 121	-130 282	10 160
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (Perte)	-24 860 323	-47 597 518	22 737 195
intérêts minoritaires dans le résultat	-26	-768	743
intérêts majoritaires dans le résultat	-24 860 297	-47 596 749	22 736 452

ETAT D FLUX DE TRESORERIE 2017
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLES	2 017	2016 REAJUSTE	ECARTS
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	-24 860 323	-47 597 518	22 737 196
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	6 556 443	19 214 963	-12 658 520
- Variations des :			
Stocks	-937 743	10 248 158	-11 185 902
Créances	-11 038 648	-5 141 660	-5 896 988
Autres actifs courants	843 197	9 755 467	-8 912 270
Placements et autres actifs financiers	994 408	-1 625 842	2 620 249
Fournisseurs et autres dettes	6 510 407	19 854 907	-13 344 500
Autres passifs courants	-3 126 681	24 061	-3 150 742
- Plus ou moins value de cession	0	-27 050	27 050
-Transfert de charges	0	486 249	-486 249
			0
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-25 058 941	5 191 735	-30 250 676
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-46 867	-2 755 331	2 708 464
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		27 500	-27 500
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	42 383	28 484	13 899
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-886	886
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-4 484	-2 700 233	2 695 749
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	14 902 362	13 194 791	1 707 571
Décaissement pour remboursement des emprunts	-8 792 963	-13 357 820	4 564 858
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 109 400	-163 029	6 272 429
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	15 392	-15 392
Variation de trésorerie	-18 954 025	2 343 865	-21 297 890
Trésorerie au début de l'exercice	-36 151 980	-38 495 845	2 343 865
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-55 106 005	-36 151 980	-18 954 025

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :

Le groupe « **STIP** » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la SOMACOP PLUS et la SMTP Amine.

I.1.1. La STIP :

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D.

La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2017, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 5 950 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DT	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes - Augmentation du capital en numéraire	-11 000 15 000	-110 000 150 000	70 000 220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion des créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes - Augmentation par Conversion des créances STIP	-61 000 500 000	-610 000 5 000 000	0 5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
SITUATION AU 31/12/2017		59 500	595 000	595 000

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain.

I.1.4- LA SOMACOP PLUS :

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2017, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de cinq dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
SITUATION AU 31/12/2017		200 000	1 000 000	1 000 000

Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la SOMACOP un pourcentage de contrôle de 99.95% et à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,9%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

NOTE N° II : REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE:

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a accusé une perte nette consolidée au titre de l'exercice 2017 égale à 24 860 296 D, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 223 530 257 D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2017 à 266 362 895 D se trouve supérieur de 193 899 373 D à l'actif circulant arrêté à 72 463 522 D.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

STIP :

- Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2017 la somme de **252 631 577 D soit 20 fois le capital social.**
- Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.
- Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unité de production de Menzel Bourguiba très obsolète (Pertes = 151% de son chiffre d'affaires).
- Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité :
Le Ratio des frais de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : **30 ,1% en 2015, 58,9 % en 2016 et 61,4 % en 2017.**

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016 et 2017 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société.

Au cours de l'exercice en 2016, la société AFRICA HOLDING a acheté par l'intermédiaire de la Bourse des Valeurs Mobilières 70,87 % du capital de la STIP, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 prévoyant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;

- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie japonaise TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

SOMACOP :

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- Baisse du chiffre d'affaires de 16,5% en 2016 par rapport à celui de 2015, et de 27% en 2017 par rapport à 2016.
- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

SMTP Amine :

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTP Amine a été déclarée en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2016.

Compte tenu de sa situation financière de la SMTP Amine arrêtée au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

Compte tenu de tout ce qui précédé et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation. La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Constructions	2,5% à 5%
Matériel et outillage industriel	20%

II.2.4.Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

II.2.5.Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

II.2.6.Opérations en monnaie étrangère :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7.Revenus :

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

NOTE N° III : PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
Société Mère : STIP	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Filiales :			
SOMACOP	IG	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%

III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2017.

NOTE N° IV : RETRAITEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE 2016

Compte tenu de la déconsolidation en 2017 de la SMTP Amine du périmètre de la consolidation, et en vue de permettre une meilleure comparabilité, les états financiers consolidés 2016 ont été retraités sans la SMTP Amine.

NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de votre groupe des sociétés, arrêté au 31 décembre 2017, présente un total égal à 86 870 361 D contre 78 434 673 D au 31 décembre 2016, enregistrant une augmentation égale à 8 435 689 D détaillée par rubrique comme suit :

DESIGNATION	AU 31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	103 889	130 814		26 925
- Immobilisations corporelles	13 782 535	15 801 106		2 018 571
- Immobilisations financières	520 414	2 452 926		1 932 512
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	14 406 839	18 384 846		3 978 007
- Autres actifs non courants	0	0		0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	14 406 839	18 384 846		3 978 007
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	34 796 577	31 370 998	3 425 578	
- Clients et comptes rattachés	21 027 886	11 207 339	9 820 546	
- Autres actifs courants	13 729 254	12 900 690	828 564	
- Placements et autres actifs financiers	1 109 241	2 211 838		1 102 597
- Liquidités et équivalents de liquidités	1 800 565	2 358 961		558 396
TOTAL ACTIFS COURANTS	72 463 522	60 049 826	14 074 688	1 660 993
TOTAL ACTIFS	86 870 361	78 434 673	14 074 688	5 639 000
			8 435 689	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserve légale	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 734 096	7 741 764		7 668
- Résultats reportés	-223 776 954	-174 910 628		48 866 326
- Résultat de l'exercice	-24 860 296	-47 596 749	22 736 453	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-223 530 257	-197 392 716	22 736 453	48 873 994
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-6	763		768
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-26	-768	743	
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-31	-6	743	768
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	33 874 993	41 826 474		7 951 481
- Autres passifs non courants	844 649	845 149		500
- Provisions	9 318 113	7 738 982	1 579 131	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	44 037 755	50 410 605	1 579 131	7 951 981
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	13 031 368	10 078 312	2 953 056	
- Autres passifs courants	83 841 225	72 297 666	11 543 559	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	169 490 302	143 040 812	26 449 490	

TOTAL PASSIFS COURANTS	266 362 895	225 416 789	40 946 105	
TOTAL PASSIFS	310 400 650	275 827 395	42 525 237	7 951 981
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	86 870 361	78 434 673	65 262 432	56 826 744
			8 435 689	

NOTE N° V : NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DE L'ACTIF DU BILAN

V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Know how	7 004 062	7 004 062	0
- Logiciels	811 783	811 783	0
- Fonds commercial	912 938	912 938	0
- Brevet	230	230	0
- Site WEB	29 200	29 200	0
- Encours	5 584		5 584
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	8 763 797	8 758 213	5 584
AMORTISSEMENTS	-8 659 908	-8 627 399	-32 509
VALEUR NETTE COMPTABLE	103 889	130 814	-26 925

V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Terrain	1 368 098	1 368 098	0
- Constructions	24 736 871	24 736 871	0
- Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
- Constructions sur sol autrui	155 500	155 500	0
- Agenc. Aménag des constructions	3 748 881	3 748 881	0
- Matériel et outillage industriel	105 766 171	103 939 641	1 826 529
- Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
- Matériel de transport	2 298 451	2 298 451	0
- Matériel informatique	1 371 699	1 368 991	2 708
- Agenc. Aménag et installations	2 220 907	2 181 049	39 858
- Equipements de bureaux	509 950	509 950	0
- Immobilisations en cours	660 172	2 487 983	-1 827 811
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	181 161 047	181 119 762	41 284
AMORTISSEMENTS	-167 378 512	-165 318 658	-2 059 854
VALEURS NETTES COMPTABLES	13 782 535	15 801 106	-2 018 571

V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
SMTP	4 508 355	4 508 355	0
STB	99 998	0	99 998
Prêts au personnel à +1 an	44 981	70 364	-25 383
Cautionnements	418 624	514 501	-95 877
TOTAL VALEURS BRUTES	5 071 958	5 093 219	-21 261
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-4 551 544	-2 640 293	-1 911 251
VALEUR NETTE COMPTABLE	520 414	2 452 926	-1 932 512

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du juge du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée.

La participation de la SOMACOP au capital de la STB a été transférée en 2017 de la rubrique placements à court terme à la rubrique titres de participation.

V.4. STOCKS :

Au 31 Décembre 2017, la valeur nette des stocks s'élève à 34 796 577 D contre 31 370 998 D au 31/12/2016, enregistrant une augmentation égale à 3 425 579 D (+10,92%), détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	15 831 590	12 831 503	3 000 087
Autres approvisionnements	8 094 610	8 201 222	-106 612
Marchandises	1 767 254	2 646 626	-879 372
Stock de produits finis	8 037 105	5 709 214	2 327 891
En-cours de production	2 441 524	3 159 052	-717 528
TOTAL VALEURS BRUTES	36 172 083	32 547 617	3 624 465
PROVISIONS	-1 375 506	-1 176 620	-198 886
VALEURS NETTES COMPTABLES	34 796 577	31 370 998	3 425 579

V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2017, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 21 027 886 D contre 11 207 339 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 9 820 547 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	7 315 683	2 544 331	4 771 352
- Clients produits non encore facturés	346 243	0	346 243
- Clients douteux	41 107 300	36 226 919	4 880 381
- Clients locaux chèques en caisse	0	1 116 017	-1 116 017
- Clients effets à recevoir	693 747	438 612	255 135
TOTAL VALEURS BRUTES	49 462 973	40 325 879	9 137 094
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-28 435 087	-29 118 540	683 453
VALEURS NETTES COMPTABLES	21 027 886	11 207 339	9 820 546

V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2017 et 2016 comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Fournisseurs débiteurs	3 751 818	2 768 141	983 677
- Sociétés du groupe	1 538 202	1 231 355	306 848
- Charges constatées d'avance	272 194	0	272 194
- Personnel	101 586	182 591	-81 005
- Etat report IS	7 465 808	6 907 015	558 793
- Etat, TVA récupérable	1 810 421	2 656 985	-846 564
- Etat, rappel d'impôt	423 274	569 323	-146 049
- Etat, crédit de TFP	107 470	143 788	-36 318
- Etat, autres taxes		142,559	-143
- Tunisie Factoring		12 884	-12 884
- Produits à recevoir	12 133	0	12 133
- Divers	191 050	698 777,51	-507 727
TOTAL VALEURS BRUTES	15 673 958	15 171 003	502 956
PROVISIONS	-1 944 704	-2 270 313	325 608
VALEURS NETTES COMPTABLES	13 729 254	12 900 690	828 564

V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Ces placements s'analysent comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Régies d'avance et accréditifs	746 241	730 391	15 850
- Autres intérêts courus	0	10 258	-10 258
- Placements	363 000	1 503 998	-1 140 998
TOTAL VALEURS BRUTES	1 109 241	2 244 648	-1 135 407
PROVISIONS	0	-32 810	32 810
VALEURS NETTES COMPTABLES	1 109 241	2 211 838	-1 102 597

V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2017 à 1800 565 D, détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
- Chèques à encaisser		731 156	-731 156
- Banques	1 779 470	1 624 129	155 341
- Caisses	21 095	3 676	17 419
TOTAL GENERAL	1 800 565	2 358 961	-558 396

NOTE N° VI : NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF BILAN

VI.1. CAPITAUX PROPRES :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
- Capital social	12 623 469	12 623 469	0
- Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
- Réserve spéciales	2 619 117	2 619 117	0
- Actions propres	-325 724	-325 724	0
- Autres capitaux propres	7 734 097	7 741 765	-7 668
- Résultats reportés	-223 776 954	-174 910 628	-48 866 326
Total Cx Propres avant résultat de l'exercice	-198 669 961	-149 795 967	-48 873 994
Résultat de l'exercice quote-part du groupe	-24 860 296	-47 596 749	22 736 453
Total Cx P avant Affectation du résultat de l'exercice	-223 530 257	-197 392 716	-26 137 541
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-6	763	-768
Intérêts minoritaires dans le résultat	-26	-768	743
Total des intérêts minoritaires	-31	-6	-26
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	-223 530 288	-197 392 722	-26 137 567

Actions propres

L'Assemblée Général Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2017, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2017, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

VI 2. EMPRUNTS :

Les emprunts bancaires à plus d'un an sont arrêtés au 31 Décembre 2017 à 33 874 993 D contre 41 826 474 D au 31 Décembre 2016 détaillés comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
Emprunts à plus d'un an STIP	33 859 684	41 757 051	-7 897 367
Emprunts à plus d'un an SOMACOP	15 308	69 423	-54 115
	33 874 993	41 826 474	-7 951 481

VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
- Rétrocession de l'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	0
- Dépôts et cautionnements reçus		500	-500
	844 649	845 149	-500

Le montant de 844 649 D correspond à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 969 793	3 196 189	-1 226 396
- Autres provisions pour risques et charges	7 348 320	4 542 793	2 805 527
	9 318 113	7 738 982	1 579 131

* La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ramenée à la clôture de l'exercice 2017 à 1 969 793 D et ce, suite au départ anticipé de 120 employés dans le cadre du plan de restructuration engagé par la société auprès de la CCL.

VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2017 à 13 031 368 D, détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	5 243 752	4 752 703	491 049
Fournisseurs étrangers	350 367	240 417	109 950
Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	109 169	130 796	-21 627
Fournisseurs charges à payer	5 262 314	1 139 413	4 122 901
Fournisseurs locaux, effets à payer	1 692 780	3 358 254	-1 665 474
S/Total	12 658 382	9 621 583	3 036 799
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs locaux	116 490	118 994	-2 504

fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
Fournisseurs retenues de garantie	230 941	312 180	-81 239
S/Total	372 986	456 729	-83 743
Total général	13 031 368	10 078 312	2 953 056

VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2017 à 83 841 225 D, détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
- Clients créditeurs	1 703 317	95 394	1 607 923
- Clients RRR à accorder	12 707 754	11 514 139	1 193 615
- Clients créditeurs	14 411 071	11 609 533	2 801 538
- Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	9 044 028	5 669 470	3 374 558
- Fonds social	1 378 186	825 613	552 573
- CNSS	14 023 774	14 015 054	8 720
- Personnel	24 445 988	20 510 138	3 935 850
- Etat, impôts et taxes	41 602 999	36 422 817	5 180 182
- Dividendes à payer		725 464	-725 464
- CCA	2 908 470	2 340 255	568 215
- Jetons de présence et tantièmes	28 950	281 062	-252 112
- CCA	2 937 420	3 346 781	-409 360
- Divers	62 519	42 035	20 484
- Provisions pour risques et charges	89 785	89 785	0
- Produits constatés d'avance	4 667	141 792	-137 125
- Divers	156 971	273 613	-116 642
- Charges à payer	286 776	134 785	151 991
TOTAUX	83 841 225	72 297 666	11 543 559

VI.7. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2017 à 169 490 302 D, détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
Echéances en principal à moins d'un an	9 026 217	17 939 710	-8 913 493
Echéances en principal impayées	45 529 263	28 981 338	16 547 925
Crédits de gestion	32 493 477	27 958 561	4 534 916
Intérêts courus	50 758 649	37 257 413	13 501 236
S/TOTAL	137 807 606	112 137 023	25 670 583
Banques et autres organismes financiers	31 682 695	30 903 789	778 907
TOTAL	169 490 302	143 040 812	26 449 490

NOTE VII : NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 31 décembre 2017, le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et de ses filiales est arrêté à -24 860 323 D contre - 47 597 518 D au 31 décembre 2016 correspondant à la différence entre les produits et les charges, détaillée par année comme suit :

LIBELLES	31/12/2017		31/12/2016 REAJUSTE		ECARTS
	Montants	% CA	Montants	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	33 355 725	99,65%	48 861 232	99,66%	-15 505 507
Autres produits d'exploitation	115 504	0,35%	166 749	0,34%	-51 246
Total des produits d'exploitation	33 471 229	100,00%	49 027 981	100,00%	-15 556 753
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de produits finis et des encours	-1 490 117		10 533 466		-12 023 583
Achats d'approvisionnements consommés	19 962 392		22 845 456		-2 883 064
Total Achats consommés	18 472 275	55,19%	33 378 922	68,08%	-14 906 647
Charges de personnel	20 352 636	60,81%	25 596 040	52,21%	-5 243 403
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 556 443	19,59%	19 010 840	38,78%	-12 454 398
Autres charges d'exploitation	2 665 431	7,96%	4 117 300	8,40%	-1 451 869
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	48 046 785	143,55%	82 103 102	167,46%	-34 056 317
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 575 557	-43,55%	-33 075 120	-67,46%	18 499 564
Charges financières nettes	-12 440 597	-37,17%	-14 131 186	-28,82%	1 690 589
Produits des placements	27 124	0,08%	29 968	0,06%	-2 844
Autres gains ordinaires	2 014 739	6,02%	19 544	0,04%	1 995 195
Autres pertes ordinaires	234 089	0,70%	-310 441	-0,63%	544 531
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-24 740 202	-73,91%	-47 467 235	-96,82%	22 727 035
Impôt sur les sociétés	-120 121	-0,36%	-130 282	-0,27%	10 160
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-24 860 323	-74,27%	-47 597 518	-97,08%	22 737 195
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-24 860 323	-74,63%	-47 597 518	-97,35%	22 737 195
PARTS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	-26	0,00%	-768	0,00%	743
PARTS DE LA STE MERE DANS LE RESULTAT	-24 860 297	-74,27%	-47 596 749	-97,08%	22 736 453

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

VII.1. PRODUITS :

VII.1.1. REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 48 861 232 D au 31 décembre 2016 à 33 355 725 D au 31 décembre 2017, enregistrant une baisse égale à 15 505 507 D.

Cette situation est essentiellement due à l'arrêt de la production des deux sites de production du 22 mai au 05 juin 2017 et du 17 juillet 2017 au 05 février 2018.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL			
. Produits finis	22 417 331	28 576 563	-6 159 232
. Marchandises	9 799 037	15 147 481	-5 348 444
. Produits intermédiaires et services	160 078	0	160 078
. Ristournes sur ventes	-1 532 555	-2 201 060	668 505
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	30 843 891	41 522 984	-10 679 093
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT			
. Produits finis	2 511 834	7 338 248	-4 826 413
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	2 511 834	7 338 248	-4 826 413
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	33 355 725	48 861 232	-15 505 507

VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2017 à 115 504 D contre 166 749 D au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 51 246 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
. Vente de déchets	74 876	86 466	-11 590
. Produit des activités annexes	20 883	46 579	-25 696
. Etudes et prestation de services	12 078	22 304	-10 226
. Quote-part Subvention Réinvestissement exercice	7 667	11 400	-3 733
TOTAUX	115 504	166 749	-51 246

VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2017 à 19 962 392 D, contre 22 845 456 D au 31 décembre 2016, enregistrant une diminution égale à 2 883 064 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
. Achats d'approvisionnements	11 120 635	18 198 555	-7 077 920
. Achats de fournitures et matières consommables	2 348 197	2 329 329	18 868
. Achats non stockés	2 740 877	2 326 974	413 903

. Variation de stocks matières premières et fournitures	1 941 489	-6 085 821	8 027 311
. Variation de stocks des autres approvisionnements	0	188 468	-188 468
. Achats de marchandises	931 822	2 701 652	-1 769 830
. Variation de stocks marchandises	879 373	3 186 299	-2 306 926
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	19 962 392	22 845 456	-2 883 064

VII.2.2. CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel s'élevant au titre de l'exercice 2017 à 20 352 636 D contre 25 596 040 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une baisse égale à 5 243 404 D soit -20,49 % et ce, suite aux mesures d'assainissement social décidées au cours de l'exercice 2017.

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
. Salaires	17 158 908	20 207 862	-3 048 954
. Charges sociales	3 010 822	4 681 251	-1 670 429
. Autres charges sociales	38 245	231 473	-193 228
. Fonds social	144 661	475 453	-330 792
Total	20 352 636	25 596 040	-5 243 404

VII.2.3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2017 à 6 556 443 D contre 19 010 840 D au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 12 454 398 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 094 843	2 038 331	56 512
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 094 843	2 038 331	56 512
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
. pour risques et charges	3 307 743	2 825 478	482 266
. pour stocks	218 210	200 982	17 228
. pour dépréciation des clients	5 939 356	8 842 964	-2 903 607
. pour dépréciation des autres actifs courants	425 682	4 193 154	-3 767 473
. pour dépréciation des éléments financiers	3 948	0	3 948
. pour dépréciation des titres participation	2 052 980	1 479 234	573 747
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	11 947 920	17 541 812	-5 593 892
REPRISES DE PROVISIONS			
. pour dépréciation des stocks	-19 324	-41 497	22 173
. pour dépréciation des créances	-6 820 992	-507 090	-6 313 902
. pour risques et charges	-646 004	-20 715	-625 289

TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-7 486 320	-569 302	-6 917 018
PROVISIONS NETTES	4 461 600	16 972 510	-12 510 910
TOTAL	6 556 443	19 010 840	-12 454 398

VII.2.4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation ont été ramenées de 4 117 300 D à fin 2016 à 2 665 431 D à la clôture de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à 1 451 869 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
. Location & charges locatives	138 461	227 331	-88 870
. Entretiens et réparations	117 004	138 842	-21 838
. Primes d'assurances	476 255	1 711 693	-1 235 438
. Autres	128 987	30 750	98 237
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	860 707	2 108 616	-1 247 909
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	176 938	22 151	154 787
. Publicités et propagandes	448 482	29 413	419 069
. Frets et transport sur ventes	79 716	59 868	19 848
. Voyages et déplacements	39 563	43 238	-3 675
. Missions et réception	114 928	35 503	79 425
. Frais postaux et de télécommunication	131 116	151 513	-20 397
. Commissions bancaires et de Factoring	484 576	1 132 867	-648 291
. Formations professionnelles	27 886	65 705	-37 819
. Dons et subventions	500	1 750	-1 250
. Divers	4 150	15 715	-11 565
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 507 855	1 557 723	-49 868
	-	-	-
IMPOTS ET TAXES	296 870	450 961	-154 091
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 665 431	4 117 300	-1 451 869

VII.2.5. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2017 12 440 597 D contre 14 131 186 D à la fin de l'exercice 2016 enregistrant une baisse égale à 1 690 589 D soit 11,96% détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2017	31/12/2016 REAJUSTE	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	3 337 578	3 350 349	-12 771
. Intérêts sur crédits de gestion	2 674 247	3 714 077	-1 039 830
. Intérêts et Pénalités de retard	10 638 893	7 286 185	3 352 708
. Pertes de Change	2 852 250	1 947 941	904 309
. Gains de Change	-6 747 404	-2 156 215	-4 591 189
. Autres produits financiers	-314 968	-11 150	-303 818
	12 440 597	14 131 186	-1 690 589

VII.2.6. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2017 à 234 089 D et 2 014 739 D totalisant un gain net égal à 2 248 828 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrables et non exigibles.

VII.2.7. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2017 à 120 121 D contre 130 282 au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution égale à 10 160 D.

VII.2.8. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice 2017 est arrêté à -24 860 323 D contre -47 597 518 D au titre de l'exercice 2016 enregistrant une amélioration égale à 22 737 195 D.

ENGAGEMENTS HORS BILANS

Les engagements hors bilans sont arrêtés au 31/12/2017 à 355 699 085 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	336 951 810
- EFFETS ESCOMPTES :	736 160
CAUTIONS RECUES	8 600 000
CAUTIONS RECIPROQUES	9 411 115
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	355 699 085

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VIII.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000

BDET									
3 700 000	3 700 000								3 700 000

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
----------------	-------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------	------------------------	--------------

77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

BS									
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000	
6 600 000							6 600 000	6 600 000	
6 600 000							6 600 000	6 600 000	
4 640 000	4 640 000							4 640 000	
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000	
2 195 000						2 195 000		2 195 000	
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000	
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000	
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000	
1 000 000							1 000 000	1 000 000	
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000	
UIB									
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000	
2 880 000							2 880 000	2 880 000	
4 600 000							4 600 000	4 600 000	
2 880 000							2 880 000	2 880 000	
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000	
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000	
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000	
BFT									
1 760 000	1 760 000							1 760 000	
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000	
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000	
6 531 151				6 531 151				6 531 151	
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151	
ATB									
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000	
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000	
1 650 000							1 650 000	1 650 000	
1 650 000							1 650 000	1 650 000	
4 000 000							4 000 000	4 000 000	
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000	
BTK + BTKD									
892 393	892 393					892 393		892 393	
5 770 000	5 770 000							5 770 000	
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000	
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393	
AMEN BANK									
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000	
1 200 000	1 200 000							1 200 000	
1 200 000	1 200 000							1 200 000	
850 000						850 000	850 000	850 000	
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000	
UBCI									
6 000 000							6 000 000	6 000 000	
4 000 000							4 000 000	4 000 000	
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000	
BIAT									
2 000 000	2 000 000							2 000 000	
2 500 000						2 500 000		2 500 000	
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000	
7 000 000	4 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	7 000 000	
336 951 810	245 703 159	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	135 636 059	192 256 600	336 951 810	

VIII.1.2. EFFETS ESCOMPTEES

CLIENTS	ECHEANCE	MONTANTS
STPCI	06/01/2018	78 604
STPCI	13/01/2018	101 393
SPG	10/01/2018	49 666
STE SITAR	05/01/2018	45 570
SFAX PNAUS	30/01/2018	35 000
SFAX PNAUS	20/01/2018	35 000
COMET	31/01/2018	117 485
COMET	31/01/2018	262 613
SICAME	31/01/2018	10 828
TOTAL		736 160

VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	SOLDE CLIENT AU 31/12/2017	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOUI STPCI	2 000 000 D	-354 852,895 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS	400 000 D	-22 758,289 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SPG	1 000 000 D	-13 089,513 D	Enregistré à la recette des Finances Rue Mongi Slim Moknin le 16/05/2000 sous le n° 600725 (Copie)
SOCOP	1 200 000 D	1 198 707,117 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D		Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
BechirLOUATI	1 000 000 D	18 966,592 D	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	-140 931,108 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	6 151 364,388 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

Hypothèques au profit de la STIP

Société SOCOP			
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D		Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
TOTAL GENERAL	8 600 000 D	6 837 406,292 D	

VIII.3. CAUTIONS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
-------------	----------	--------------

CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	BON DE CAISSE N° 9092557000586 DU 23 02 2016
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	COMPTE A TERME N°0162527000135
TOTAL	9 411 115	

TUNIS, LE

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques «STIP» et de ses filiales relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

I.1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2017.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à **86 870 361 D**, un résultat net déficitaire revenant au groupe égal à **-24 860 296 D** et des flux d'exploitation négatifs de **25 058 941 D**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la STIP au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2017 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut égal à 49 462 973 D dont des créances douteuses pour un montant de 41 107 300 D provisionnées à hauteur de 28 435 087 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 12 672 213 D Correspond à l'essentiel des ristournes dues à ces clients à fin 2017, figurant au passif du bilan sous la rubrique « Autres passifs courants » pour un total égal à 12 707 754 D.

Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

I.4. Paragraphes d'observations :

I.4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2017, les capitaux propres ont été arrêtés à cette date à – **223 530 257 D soit 229 841 991 D** en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

I.4.2. Au 31 Décembre 2017, le passif exigible à court terme de la STIP totalise **266 362 895 D** contre un actif courant égal à **72 463 522 D soit 27.2%** du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

I.4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2017, la STIP détenait encore **32 845** de ses titres figurant au niveau des états financiers pour **325 724 D**.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

1.4.4. Compte tenu de la déconsolidation en 2017 de la SMTP Amine du périmètre de la consolidation, et en vue de permettre une meilleure comparabilité, les états financiers consolidés 2016 ont été retraités sans la SMTP Amine.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

I.5. Rapport de gestion du Conseil d'Administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives, lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice 2017, plusieurs mouvements ont perturbé le fonctionnement normal de l'entreprise (lock-out pour deux semaines à partir du 22 Mai 2017, fermeture de l'usine de M'SAKEN à partir de Juillet 2017, arrêt de la production du site de Menzel Bourguiba à partir du 1^{er} Octobre 2017), départs à la retraite et démissions de certains responsables.

Dans ces conditions, l'organigramme de la société et le système de contrôle interne ont été fortement perturbés.

Cependant, nous avons constaté qu'au cours de la période contrôlée toutes les opérations financières ont été engagées et validées directement par le Président Directeur Général Monsieur Abdelkader DRIDI reconnu pour sa vigilance en matière de dépenses sociales.

De notre part des contrôles supplémentaires et des procédures d'audit appropriées ont été adoptés.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes consolidés de la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 12 novembre 2018

Les Commissaires aux comptes

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUITA
Directeur Associé
FMBZ KPMG TUNISIE